

## Les hauts revenus en France(1998-2006) : Une explosion des inégalités ?

Camille Landais <sup>1</sup>

Paris School of Economics

Juin 2007

### Résumé

Cette étude analyse l'évolution des hauts revenus à partir de sources fiscales exhaustives. Reprenant et réactualisant les séries (1901-1998) de Piketty pour la période récente (1998-2005), notre travail révèle un fort accroissement des inégalités de revenus depuis 8 ans, du fait d'une augmentation très forte des revenus des foyers les plus riches depuis 1998, tandis que les revenus moyen et médian croissent très modestement sur la période. Cette explosion des hauts revenus est essentiellement concentrée au niveau des foyers du dernier centile, qui voient leur part dans les revenus totaux considérablement augmenter entre 1998 et 2005. En particulier, les 0.01% des foyers les plus riches ont vu leur revenu réel croître de 42.6 % sur la période, contre 4.6 % pour les 90% des foyers les moins riches. La forte croissance des revenus du patrimoine est en partie responsable de ces évolutions, les hauts revenus étant plus que les autres foyers composés de ce type de revenus. Néanmoins, et c'est un fait nouveau, la très rapide augmentation des inégalités de salaires a également fortement participé à cette augmentation des inégalités de revenus. De ce point de vue, la France rompt avec 25 ans de grande stabilité de la hiérarchie des salaires. Tout en restant un pays plus égalitaire que les pays anglo-saxons en termes de distribution des revenus primaires, la tendance actuelle n'exclut pas que la France puisse converger vers les modèles anglo-saxons. Tous les éléments disponibles pour 2006-2007 laissent d'ailleurs penser que la tendance de croissance des hauts revenus et des hauts salaires se poursuit voire s'amplifie.

---

<sup>1</sup>Paris School of Economics. **Contact** :48 Bv Jourdan, 75014 Paris, **Tel** :+33(0)1 43 13 63 37.  
**E-mail** : camille.landais(at)ens.fr.

Les résultats présentés dans cette étude n'engagent que leur auteur.

## Introduction

Cette étude se fonde sur les données fiscales exhaustives produites par l'administration fiscale, afin d'étudier l'évolution des inégalités de revenus en France entre 1998 et 2005. L'avantage des données fiscales est de pouvoir suivre précisément les plus hauts revenus, dont le comportement est déterminant pour comprendre et analyser la distribution des revenus et la formation des inégalités. En effet, une grande majorité des travaux sur les inégalités de revenus se concentre sur les questions de pauvreté : une série de travaux récents de l'INSEE<sup>2</sup> produit ainsi des résultats fondamentaux sur l'évolution de la pauvreté en France, et semblent indiquer une certaine stabilité du taux de pauvreté sur la période récente. Mais par nature, ces questions n'éclairent le devenir que d'une moitié seulement des revenus : les 50% des ménages du bas de la distribution<sup>3</sup>. Les autres indicateurs d'inégalité utilisés habituellement, en particulier par l'INSEE, comme les rapports interdéciles manquent quant à eux l'évolution précise du haut de la distribution. Car, par nature, la distribution des revenus est très concentrée au niveau des plus hauts revenus. Et cette concentration des revenus au niveau de la queue de la distribution est quasiment impossible à appréhender via les données d'enquête traditionnelles, échantillonnées à partir du recensement de la population. C'est pourquoi, pour éclairer cette composante déterminante qu'est l'évolution des hauts revenus dans la dynamique des inégalités, il faut s'appuyer sur des données qui permettent de suivre les variations du haut de la distribution des revenus. Une vaste littérature existe désormais sur ces sujets pour l'ensemble des pays. En France, les travaux de Piketty ont mis en lumière l'évolution historique des hauts revenus au cours du siècle, mais les séries s'interrompent en 1998 et ne permettent pas de connaître l'évolution récente des inégalités de revenus liées aux comportements des foyers du haut de la distribution. Prolongeant les travaux et suivant les mêmes méthodes que Piketty (1998, 2001), nous avons pu reconstruire la distribution des revenus et de ses composantes au niveau des foyers appartenant au dernier décile de revenu à partir des tabulations issues des fichiers fiscaux exhaustifs produits chaque année par l'administration fiscale.

Les résultats de ce travail montrent un accroissement rapide et important des inégalités des revenus entre les foyers du fait d'une augmentation très forte des revenus des foyers les plus riches depuis 1998, tandis que les revenus moyen et médian croissent très modestement sur la période. Cette évolution est essentiellement concentrée au niveau des foyers du premier centile de revenus, qui voient leur part dans les revenus totaux considérablement augmenter entre 1998 et 2005. La forte croissance des revenus du patrimoine est en partie responsable de ces évolutions, les hauts revenus étant plus que les autres foyers composés de ce type de rémunérations. Néanmoins, et c'est un fait nouveau, la forte augmentation des inégalités de salaires a également fortement participé à cette augmentation des inégalités de revenus. De ce point de vue, la France rompt avec 25 ans de grande stabilité de la hiérarchie des salaires, et semble converger vers les modèles de rémunération des hauts salaires anglo-saxons. Plus généralement, tout en restant un pays bien plus égalitaire que les pays anglo-saxons en termes de distribution des revenus primaires, la tendance actuelle

---

<sup>2</sup>Les revenus et le patrimoine des ménages, INSEE-Références, 2006

<sup>3</sup>Le seuil de pauvreté étant en effet défini comme une fraction du revenu médian

n'exclut pas que la France puisse converger vers les modèles anglo-saxons.

# 1 Un très fort accroissement des inégalités de revenus dû à la forte augmentation des revenus des foyers les plus riches

## 1.1 Les revenus moyens déclarés stagnent

Les statistiques fiscales issues des déclarations de revenus permettent de tracer l'évolution des revenus perçus par les ménages au cours du temps. Depuis 1998, et jusqu'en 2005, la somme des revenus déclarés au fisc par les foyers fiscaux a augmenté de près de 18% en euros constants et de 19% si l'on exclut les plus-values, qui non seulement ont un statut un peu particulier parmi les revenus, mais ont en outre connu un mouvement très singulier de yo-yo au cours de la période (voir section 2.3)<sup>4</sup>. Dans le même temps, le nombre de foyers fiscaux a augmenté, passant de 32 millions à 35 millions, soit une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 1.6 %<sup>5</sup>

Fig. 1:

	revenus totaux en milliards d'euros 2006	revenu moyen par foyer en euros 2006	revenu médian en euros 2006
<b>année</b>			
<b>1998</b>	689,5	23 205	17 031
<b>1999</b>	710,9	23 564	17 223
<b>2000</b>	729,8	23 887	17 389
<b>2001</b>	754,3	24 336	17 658
<b>2002</b>	773,2	24 527	17 744
<b>2003</b>	796,3	24 264	17 548
<b>2004</b>	805,8	24 310	17 561
<b>2005</b>	820,7	24 574	17 762
<b>Evolution 1998-2005</b>	<b>19,03%</b>	<b>5,90%</b>	<b>4,29%</b>
<b>Taux de croissance annuel moyen 98-05</b>	<b>2,52%</b>	<b>0,82%</b>	<b>0,60%</b>
<i>Taux de croissance annuel moyen 98-02</i>	<i>2,91%</i>	<i>1,39%</i>	<i>1,03%</i>
<i>Taux de croissance annuel moyen 02-05</i>	<i>2,01%</i>	<i>0,06%</i>	<i>0,03%</i>

Note de lecture : les revenus sont les revenus déclarés hors plus-values. Du fait de la croissance démographique du nombre de foyers, la croissance du revenu par foyer est inférieure à la croissance de la masse totale des revenus déclarés

De fait, le revenu (hors plus-values) moyen par foyer a connu une augmentation modeste, passant de 23 205 à 24 574 euros 2006 (figure 1). Ceci représente une croissance de 5.9 % sur 8 ans, soit une croissance annuelle moyenne de 0.82%. Les revenus déclarés incluant les plus-values donnent sensiblement le même tableau, avec une augmentation

<sup>4</sup>Pour une discussion sur le traitement des plus-values dans l'estimation des distributions de revenus, voir annexe A

<sup>5</sup>Sur les questions de l'évolution démographique, voir Annexes. Les chiffres sont issus du tableau 14.

annuelle moyenne de 0.78%. Quant au revenu médian, sa stagnation est encore plus manifeste : en 2005, 50 % des foyers fiscaux déclaraient moins de 18 345 euros, en 1998, ils étaient 50 % à déclarer moins de 17 568 euros. Le revenu médian n'a donc augmenté en euros constants que de 0.6% en moyenne annuelle depuis 8 ans, ce qui est faible.

Il reste toutefois important de souligner qu'au cours de ces 8 années, l'évolution n'a pas été uniforme, loin de là : on peut clairement distinguer deux périodes dans l'évolution des revenus moyen et médian déclarés. Tout d'abord une croissance plutôt rapide entre 1998 et 2002, avec une augmentation annuelle moyenne de 1.4 % du revenu moyen et de 1.1% du revenu médian. Cette croissance au cours de la période 1998-2002 rompt clairement avec le trend de très faible augmentation des revenus réels qui était observé depuis le début des années 90. Elle correspond bien sûr à un effet de l'embellie de la croissance du PIB entre 1998 et 2002, croissance exceptionnellement riche en emploi, qui a alimenté la hausse du revenu moyen et du revenu médian. Après cette période 1998-2002 s'ouvre une période de stagnation voire de repli du revenu moyen et du revenu médian.

Ces résultats sont parfaitement en ligne avec ce que nous pouvons savoir des revenus des ménages via les autres sources de données disponibles que sont la comptabilité nationale, et les données d'enquête sur les revenus de l'INSEE<sup>6</sup>. Le revenu disponible brut moyen des ménages mesuré par la comptabilité nationale a ainsi connu une augmentation annuelle moyenne modeste de 0.88 % entre 1998 et 2005, conforme à l'évolution observée de 0.82 % sur les statistiques fiscales. On retrouve par ailleurs dans les statistiques de revenu disponible des ménages de la comptabilité nationale une nette séparation entre la période 1998-2002 de croissance plutôt soutenue et une certaine immobilité sur la période 2002-2006. L'évolution du revenu disponible moyen des ménages mesurée par l'enquête Revenus Fiscaux donne également les mêmes résultats, et montre la même inflexion après 2002, avec une stagnation voire un léger recul du niveau de vie médian et du niveau de vie moyen. Quelles que soient les sources utilisées, toutes semblent converger : les pouvoirs d'achat moyen et médian sont assez clairement en berne, et stagnent nettement depuis 2002.

Pour autant, il est intéressant de noter que si la croissance générale du PIB a certes été molle au cours des dernières années après une période faste entre 1998 et 2002, les variations conjoncturelles n'expliquent pas la stagnation des revenus moyens et médians. En effet, que l'on prenne le PIB par tête, le PIB par actif ou même le PIB par heure travaillée, tous trois ont continué à augmenter en volume après 2002, en moyenne de l'ordre de 0.8 à 1.0% par an (cf. figure 16 en annexe). Comment expliquer alors la parfaite stagnation des revenus moyens et du niveau de vie des ménages entre 2002 et 2005 ? On peut avancer deux lignes d'explication, qui s'accordent avec les résultats que nous présentons plus loin dans cette étude : tout d'abord une évolution de la répartition capital/travail au sein des revenus défavorable aux revenus d'activité, et en second lieu, qui est en partie une conséquence de cet état de fait, un accroissement très rapide de la part des hauts revenus dans le revenu total. C'est l'objet de la section suivante.

---

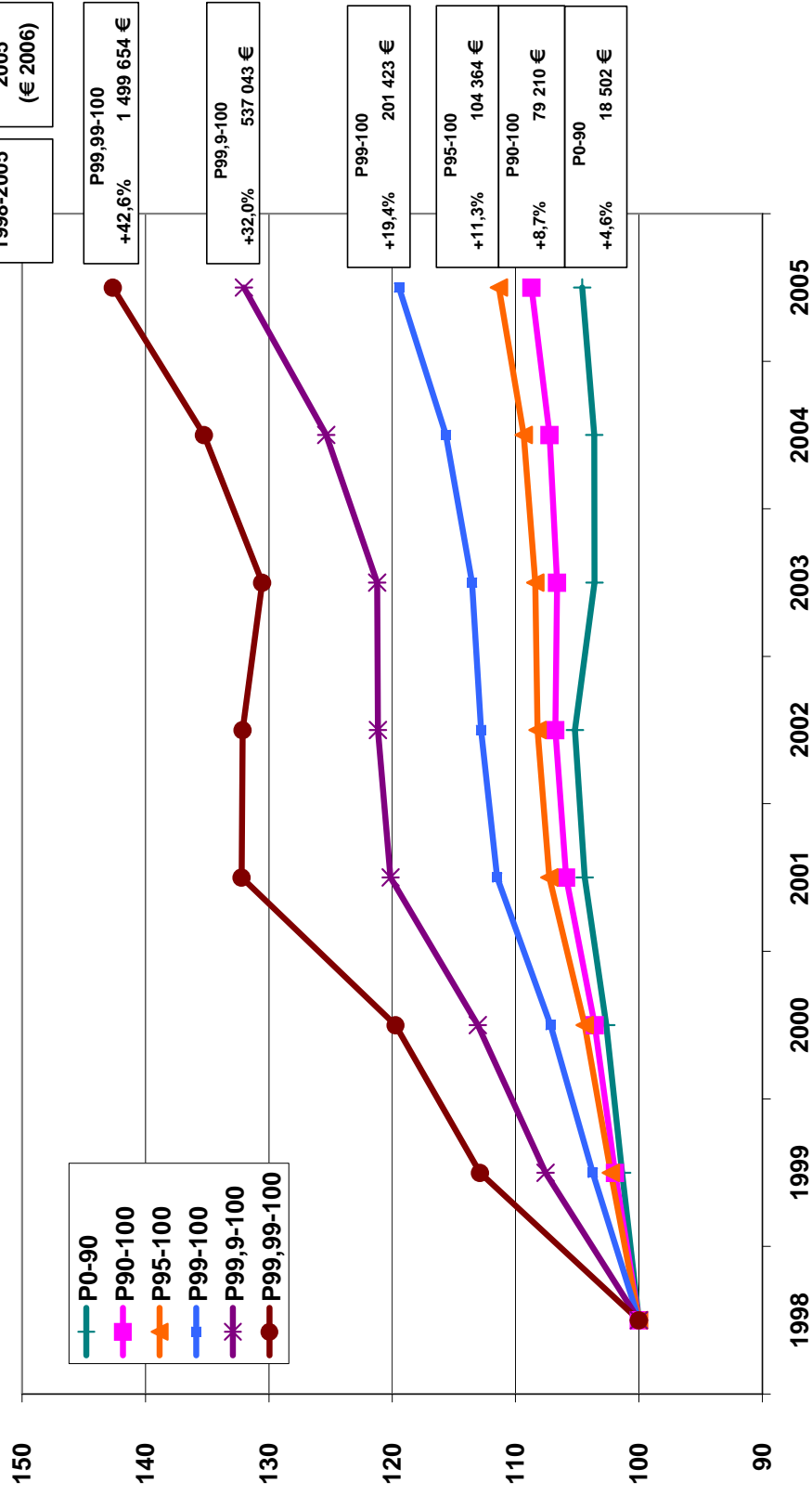
<sup>6</sup>Pour plus de détails sur les différentes sources, méthodes et résultats d'estimation de l'évolution des revenus, voir l'annexe B

## 1.2 Cette stagnation contraste avec la croissance rapide des plus hauts revenus

La lenteur de la croissance des revenus moyens des foyers ne nous dit rien sur l'évolution des inégalités de distribution des revenus au sein de ces foyers. Or, la période 1998-2005 se caractérise par une très forte divergence de destins entre les foyers du haut de la distribution des revenus et le reste de la population. La figure 2 montre en effet une croissance très faible des revenus déclarés en moyenne par l'ensemble des foyers appartenant au bas de la distribution des revenus : les 90 % des foyers les moins riches. Le revenu de ces foyers en termes réels n'est même pas supérieur de 5% à ce qu'il était en 1998. Cela représente une augmentation annuelle moyenne d'à peine 0.6%. A côté de cette communauté de trajectoires de près de 90% des foyers, la croissance très forte des revenus moyens au sein du dernier décile de revenus, et encore plus au sein du dernier centile de revenu n'en apparaît que plus spectaculaire. Comme le montre la figure 2, au sein des 5 % des foyers les plus riches, les revenus déclarés ont augmenté de 11% depuis 1998 ; au sein des 1 % des foyers les plus riches, ils ont augmenté de 19% ; au sein des 0.1 % les plus riches de 32% et au sein des 0.01% les plus riches de près de 43%.

Fig. 2:

## Evolution des revenus moyens déclarés pour différents fractiles euros 2006 base 100=1998



Note : le fractile P90-100 correspond aux 10% des foyers les plus riches (3,5 millions de foyers sur 35 millions), le fractile P95-100 au 5% des foyers les plus riches, etc. Le fractile P99,99-100 correspond aux 0,01% des foyers les plus riches (3 500 contribuables les plus riches sur 35 millions)

Les foyers appartenant au haut de la distribution des revenus connaissent donc une très forte croissance de leurs ressources, ce que masque l'évolution moyenne du reste de la population, 90% des foyers voyant leur revenu augmenter d'à peine 0.6% par an depuis 1998. Le fait important est donc qu'il existe un fort hiatus entre les évolutions de l'immense majorité des revenus et les évolutions des hauts revenus, mais que ce hiatus n'est manifeste qu'au sein des 5 derniers percentiles de la distribution des revenus, et plus encore au sein du dernier centile : les indicateurs d'inégalité fondés sur des comparaisons interdéciles, du type rapport du revenu seuil du dernier décile (P90) sur le revenu seuil du premier décile (P10) sont donc naturellement aveugles à cette explosion récente des très hauts revenus.

La prise en compte des plus-values <sup>7</sup> ne change pas ce constat d'une très forte divergence d'évolution entre le dernier décile et le reste de la distribution, les plus-values ayant retrouvé en 2005 leur valeur de 1998, après le trou d'air de 2001-2003.

### **1.3 La conséquence de ces fortes disparités est un très net creusement des inégalités au profit des foyers du dernier centile de revenus**

Les très hauts revenus augmentent plus rapidement que la masse des revenus, tandis que la majorité des revenus (90% des foyers) voient leur revenu augmenter moins vite que la masse des revenus. Conséquence logique, un accroissement des inégalités de la distribution des revenus, que l'on peut caractériser par la croissance rapide de la part des très hauts revenus dans les revenus totaux. Comme le montre la figure 3, la part du dernier décile dans le revenu total a augmenté de 2.7% entre 1998 et 2005, la part du dernier centile a augmenté de 12.8% et celle du dernier millième des foyers les plus riches a augmenté de 24.7%<sup>8</sup>. La part du reste des foyers (P0-90) a quant à elle diminué sur la période, passant de 68.6% à 67.8%.

Cet accroissement des inégalités de revenus parmi les ménages peut également s'apprécier à l'aide d'autres indicateurs classiques de répartition comme par exemple l'indice de Gini (voir figure 18 en annexe) : après une légère baisse entre 1998 et 2002 liée à l'augmentation des revenus dans le bas de la distribution grâce à la baisse du chômage, l'indice de Gini a connu une hausse importante depuis 2002 du fait de la croissance rapide des hauts revenus.

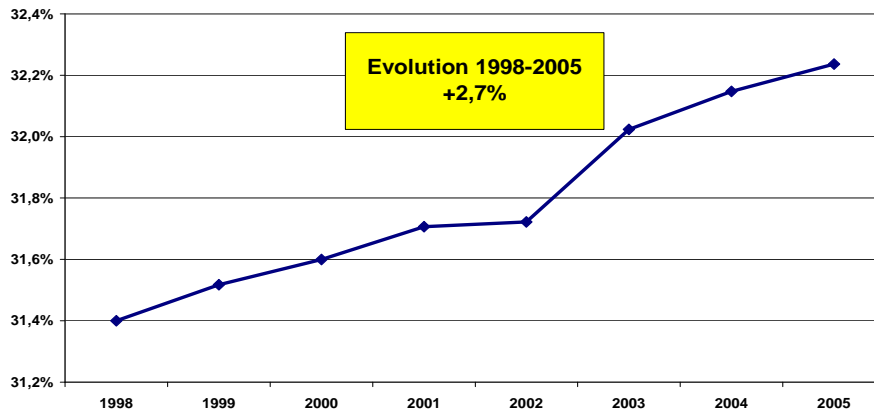
---

<sup>7</sup>Voir tableau 20 en annexe

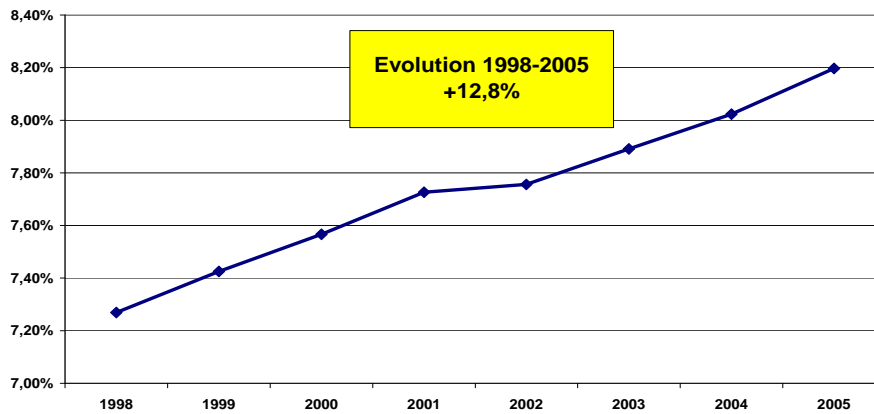
<sup>8</sup>Les chiffres sont issus du tableau 22 en annexe

Fig. 3:

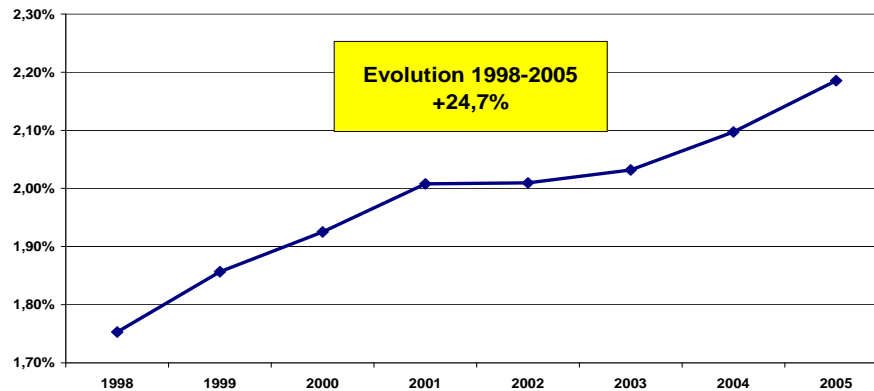
**Part du dernier décile de revenus (P90-100)  
dans les revenus déclarés totaux  
(1998-2005)**



**Part du dernier centile de revenus (P99-100)  
dans les revenus déclarés totaux  
(1998-2005)**



**Part du dernier millième de revenus (P99,9)  
dans les revenus déclarés totaux  
(1998-2005)**



Source : Tableau 20, annexes

Lecture : En 2005, l'ensemble des revenus des 1 millième des foyers les plus riches représentait 2,2% de l'ensemble des revenus, contre 1,7% en 1998, ce qui représente une augmentation de +24,7% de leur part dans le revenu total



## **2 La forte dynamique des revenus du patrimoine explique une partie des divergences de destins entre les niveaux de revenus**

Comment expliquer de telles divergences dans les dynamiques d'évolution des revenus depuis 1998 ? Une raison essentielle tient à la nature fondamentalement différente des hauts revenus, structurellement composés d'une part plus importante de revenus du capital que les revenus des foyers du reste de la distribution.

### **2.1 Les hauts revenus sont structurellement composés d'une part importante de revenus du patrimoine**

Fait bien connu, et rappelé par la figure 4, la part des revenus du capital (revenus fonciers, revenus des capitaux mobiliers et plus-values) est plus importante dans les hauts revenus qu'au sein des revenus des autres foyers. Au niveau du dernier décile des foyers les plus riches, les revenus du capital représentent 9% de l'ensemble des revenus, contre moins de 3% pour le reste des foyers. Et plus l'on s'approche de la queue de la distribution, plus cette part est importante : 23% au niveau du dernier centile, 38% au niveau du dernier millième (P99.9-100) et 55% au niveau du dernier dix-millième (P99.99-100). Au sein de ces revenus du capital, les revenus fonciers ont une part modeste, et sont les plus égalitairement répartis, tandis que les revenus des capitaux mobiliers et les plus values sont les plus importants, et les plus concentrés : les revenus des capitaux mobiliers représentent ainsi à eux seuls plus de 30% des revenus totaux du dernier dix-millième de la distribution des revenus.

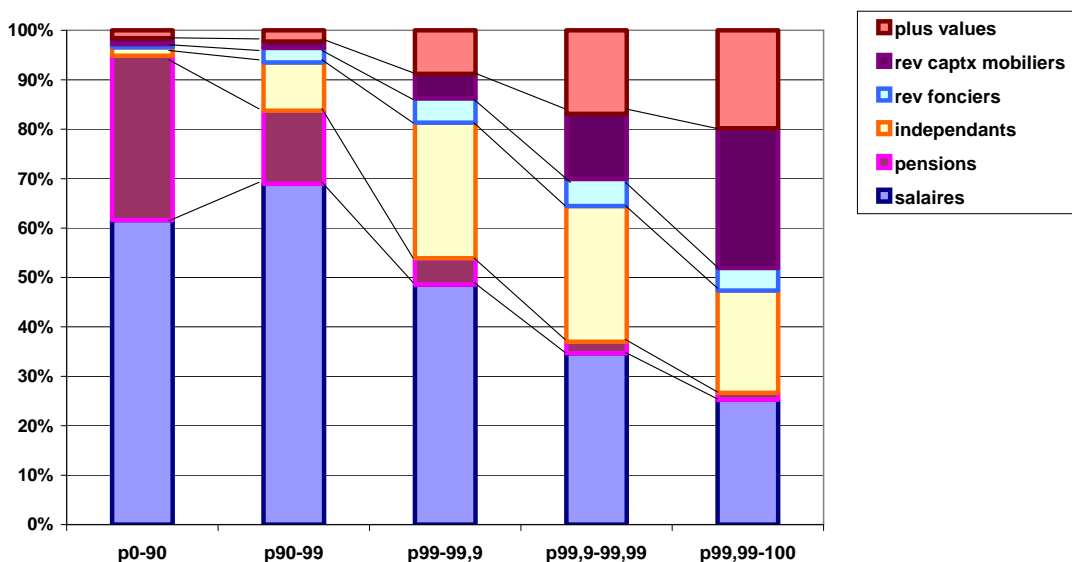
Les années 1998 à 2005 n'ont pas connu de bouleversements majeurs de la composition des revenus par fractiles. Néanmoins, on pourra noter deux points importants : le léger accroissement de la part des revenus des capitaux mobiliers, et le léger accroissement de la part des salaires au sein des hauts revenus, sur lequel nous reviendrons dans la section 3.

### **2.2 Les revenus du patrimoine croissent nettement tandis que les revenus d'activité stagnent**

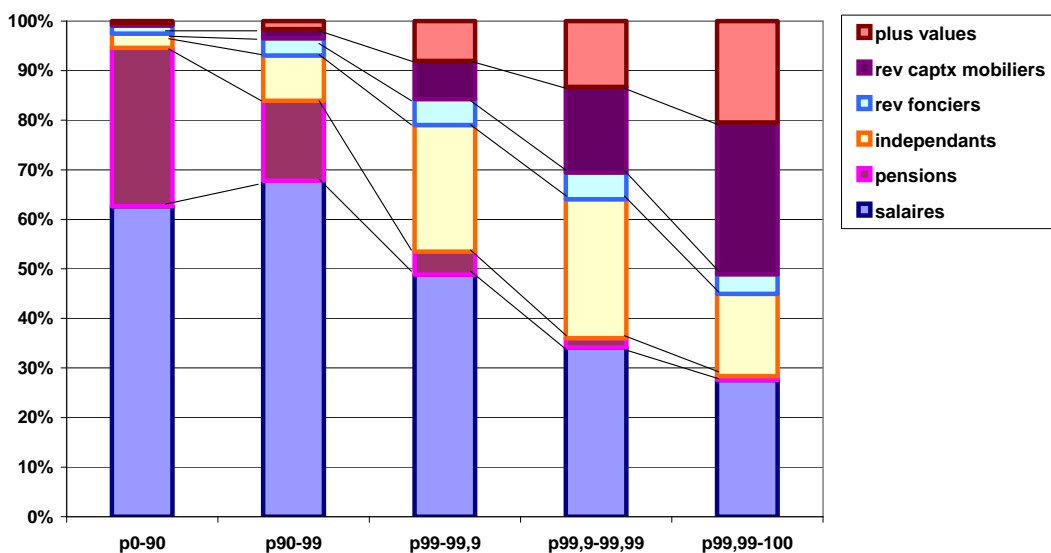
Les effets de composition sont importants pour expliquer l'accroissement des inégalités de revenu car tous les types de revenus ne connaissent pas les mêmes évolutions. Comme le montre la figure 5, la période 1998-2005 se caractérise par une importante divergence d'évolution entre les revenus du patrimoine et les revenus d'activité. Les revenus du patrimoine ont en effet connu une croissance très forte, face à des revenus d'activité en moyenne stagnants. En effet, tandis que les salaires par foyer ont cru en moyenne annuelle de 0.7% sur la période, les revenus fonciers par foyer ont cru de près de 2.2% par an, et les revenus des capitaux mobiliers par foyer de près de 4% (3.9 %) par an, soit au total une croissance de +31% en 8 ans.

Fig. 4:

**Composition des revenus déclarés avec plus values de différents fractiles de revenus (1998)**



**Composition des revenus déclarés avec plus-values de différents fractiles de hauts revenus (2005)**



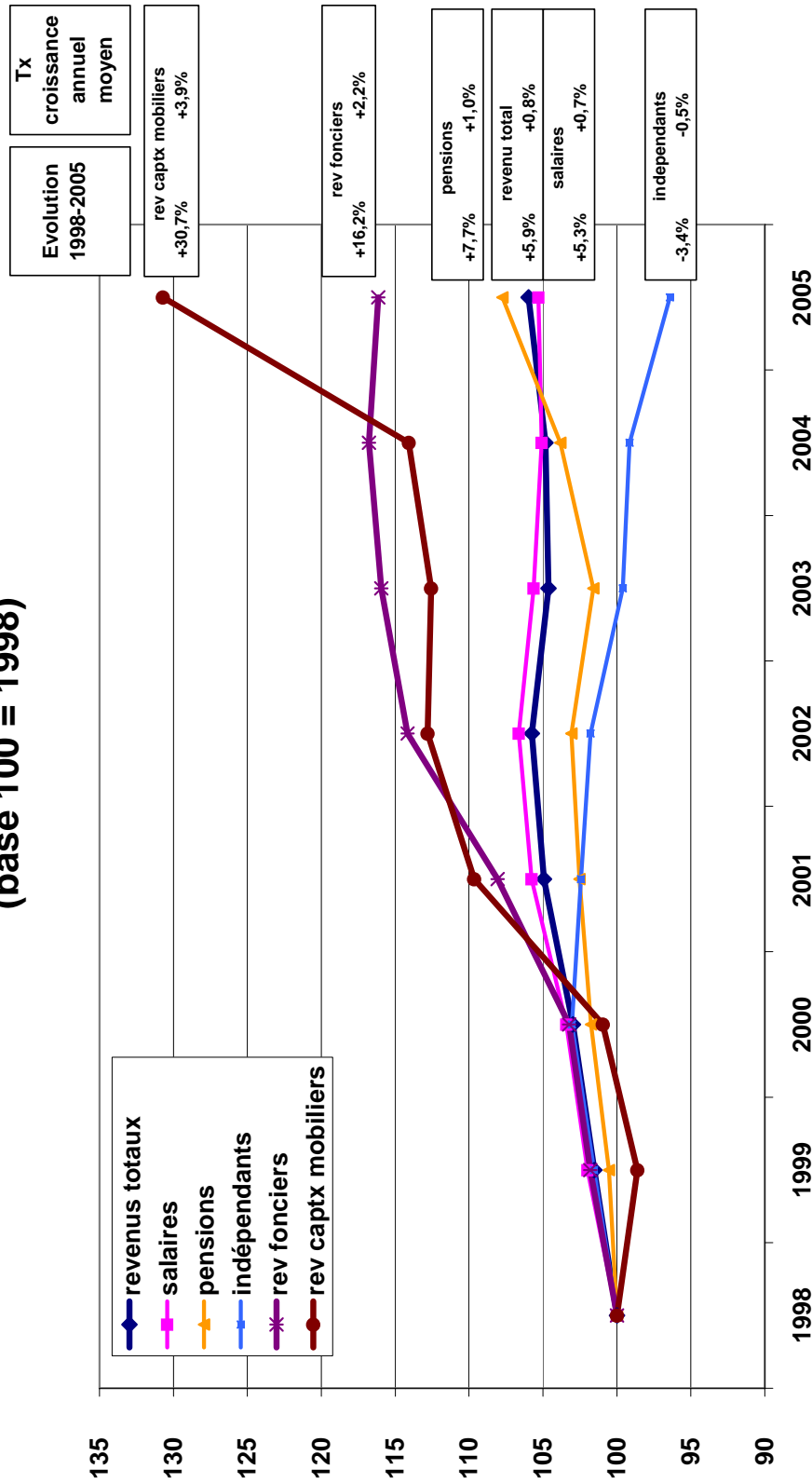
Source : Tableau 23 et suivants en Annexes

Lecture : le fractile P0-90 désigne les 90% des foyers les moins riches; le fractile P90-99 désigne les foyers dont le revenu est supérieur au revenu seuil des 10% des foyers les plus riches mais inférieur au revenu seuil des 1% des foyers les plus riches; etc.

En 1998, les salaires et assimilés représentaient en moyenne 62% du revenu total déclaré en moyenne par les 90% des foyers les moins riches.

Fig. 5:

### Evolution des revenus moyens par types en euros constants (base 100 = 1998)



Note : les revenus moyens sont les revenus totaux par type divisés par le nombre de foyers. Il ne s'agit donc pas du revenu moyen par détenteur de chaque type de revenu, mais du revenu moyen par foyer. En particulier, le fait que le nombre de ménages indépendants ait cru moins rapidement que le nombre total de foyers (cf. section 3.2) explique la baisse du revenu moyen des indépendants visible sur ce graphique. A contrario, le fait que le nombre de détenteurs de revenus de capitaux mobiliers ait augmenté moins vite que le nombre de foyers total implique que les revenus de capitaux mobiliers se sont concentrés, et donc que la croissance du revenu moyen de capitaux mobiliers par foyer détenteur de ce type de revenu a augmenté encore plus vite que le revenu de capitaux mobiliers par foyer visible sur notre figure.

Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer cette croissance rapide des revenus du patrimoine ?

1. Pour ce qui est des **revenus fonciers**, leur croissance est un phénomène bien visible depuis 8 ans et lié à la vigueur du marché immobilier avec une forte croissance des prix à la vente et des loyers<sup>9</sup>.

Toutefois, il est difficile de savoir si la tendance observée ces dernières années est une tendance de long terme : 2005 et 2006 ont montré un certain essoufflement des revenus fonciers, et il est encore difficile de savoir quels seront les effets de long terme des mesures de défiscalisation des intérêts d'emprunt pour l'acquisition d'une résidence principale sur le marché immobilier. Quoi qu'il en soit, les revenus fonciers restent d'une importance mineure dans la composition des revenus, quel que soit le fractile considéré. Leur part dans le revenu total (avec PV) ne dépasse jamais 5 %. En outre, étant donné qu'au sein des revenus du patrimoine, les revenus fonciers sont ceux qui sont le moins inégalement répartis, ils expliquent très peu de la croissance des inégalités de revenus au cours de la période.

2. La forte croissance des **revenus des capitaux mobiliers** est un phénomène à la fois de plus grande portée et plus singulier que la croissance des revenus fonciers. Les revenus de capitaux mobiliers ont en effet cru de 31% entre 1998 et 2005, soit une croissance annuelle moyenne de près de 4% (à comparer à une évolution des salaires en moyenne annuelle de 0.7% par foyer et de 0.6% par salarié : c'est une évolution 5 fois et demi plus faible). Ajoutons que la figure 5 donne des évolutions moyennes sur l'ensemble des foyers fiscaux ; or beaucoup de ménages ne touchent pas de revenus de capitaux mobiliers : si l'on s'intéresse uniquement aux foyers ayant des revenus de capitaux mobiliers, étant donné le léger accroissement de la concentration des détenteurs de revenus capitaux mobiliers au cours de la période, on obtient une évolution encore plus spectaculaire, avec une hausse de 53% des revenus de capitaux mobiliers par foyer détenteur de ce type de revenus <sup>10</sup> !

Cette croissance soutenue des revenus mobiliers n'est pas seulement visible dans les données fiscales : on la retrouve clairement dans les données de comptabilité nationale au travers de la catégorie "revenus distribués des entreprises", qui comporte en majorité les dividendes, et dont la masse a augmenté de 63% entre 1998 et 2005, soit une augmentation de 48% par ménage, compte tenu de la croissance démographique. Ces 48% sont à comparer à l'évolution des "salaires et traitements nets" de la comptabilité nationale, qui donnent une croissance par ménage d'à peine 6.8% sur la même période.

Quelle explication avancer pour comprendre cette explosion des revenus des capitaux mobiliers qui semble constituer un trait fondamental et structurel de l'évolution des

---

<sup>9</sup>Les plus-values à la vente (plus values de cession immobilière) ne sont malheureusement pas isolables sur toute la période dans les déclarations fiscales (elles n'apparaissent plus après 2003) et ne sont donc pas comptabilisées avec les revenus fonciers.

<sup>10</sup>Pour plus de détails sur l'évolution de la distribution des revenus des capitaux mobiliers, voir annexe

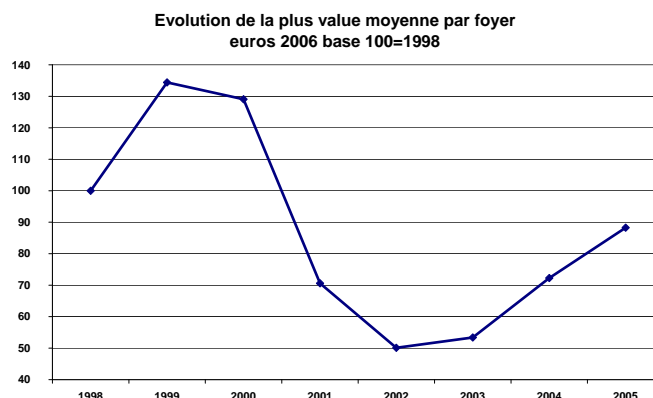
inégalités récentes de revenus ? Il est difficile de trancher en l'espèce, car nous ne disposons pas dans les données fiscales de réelle précision sur les placements mobiliers des foyers, et nous ne pouvons suivre les revenus des placements soumis à prélèvement libératoire que depuis 1999. Néanmoins la comptabilité nationale regroupe un certain nombre de revenus des placements à vue sous la rubrique "intérêts" et ces revenus n'ont pas du tout connu la même croissance que les revenus distribués des entreprises. En outre, au sein des "revenus distribués des sociétés", la comptabilité nationale distingue les dividendes des autres revenus distribués, et il apparaît que ce sont les dividendes qui ont connu la croissance la plus spectaculaire.

Dès lors, on peut penser qu'une partie de l'explication réside dans le fort développement des marchés financiers, et l'internationalisation des marchés de capitaux, qui induit sans doute une concurrence accrue parmi les entreprises pour l'attraction des capitaux. Ceci pourrait expliquer le développement et la diffusion de politiques de distribution de dividendes beaucoup plus actives qu'auparavant, faisant l'objet d'objectifs chiffrés, ce que l'on voit clairement de la part des grandes entreprises du CAC 40.

Pour autant, la littérature en "public finance" explique encore mal ce type de politiques. Plusieurs théories concurrentes existent (voir par exemple Gordon & Dietz 2006) : l'accroissement des dividendes payés pourrait être soit un effet de "signal" dans une concurrence accrue pour l'attrait d'investisseurs, soit un effet d'"agence", les actionnaires tachant d'éviter l'emploi inefficace des cash-flow en poussant les managers à en redistribuer une partie croissante. Il n'en demeure pas moins vrai qu'on assiste à un vrai changement de paradigme dans le fonctionnement des marchés de capitaux et les politiques de dividendes en France, avec un alignement des pratiques sur celles prévalant à l'étranger. Le résultat en est une déconnexion entre la croissance du PIB en volume et celle des revenus réels de capitaux, qui occasionne une légère modification de la répartition de la valeur ajoutée entre capital et travail au profit du premier.

### 2.3 Les plus-values reviennent à leur niveau de 1998

Fig. 6:



Les revenus du patrimoine sont également composés des **plus values**. Par nature, ces revenus sont irréguliers, et c'est la raison pour laquelle les plus-values ne sont pas directement prises en compte dans le calcul de la distribution des revenus, mais au contraire rajoutées aux revenus après calcul de la distribution<sup>11</sup>. En effet, ces revenus constituent une source de revenu supplémentaire mais ne sauraient donner d'indication sur le revenu stable ou "permanent" du foyer. Inférer des distributions de revenus sur la base de revenus aussi irréguliers donne donc des indications trompeuses sur le niveau de vie réel des foyers. Toutefois, il est évident que ces revenus constituent un "plus", un apport pour le ménage qu'il est important de prendre en compte, et c'est pourquoi il faut envisager de les rajouter aux autres types de revenus, après calcul de la distribution. La figure 6 donne l'évolution de ces plus-values entre 1998 et 2005. On constate un fort mouvement de yo-yo, avec une chute marquée entre 2000 et 2002 liée à l'effondrement des marchés boursiers. Sur l'ensemble de la période, les plus-values retrouvent donc seulement début 2006 leur niveau de 1998, et leur impact est donc nul au global sur l'évolution des hauts revenus. Ceci est important, et permet de rappeler que la tendance de croissance des très hauts revenus observée dans la section précédente est donc une tendance structurelle lourde qui est indépendante de l'évolution des plus values (immobilières ou sur les marchés de titres). En l'absence de trou d'air entre 2000 et 2002, si les plus-values avaient continué à croître, même faiblement, l'évolution des inégalités de revenus aurait donc été plus marquée encore, compte tenu de la forte concentration des plus-values au niveau des foyers du haut de la distribution des revenus.

#### 2.4 La croissance des revenus du patrimoine n'épuise pas l'explication de la croissance des inégalités de revenus constatées entre 1998 et 2005

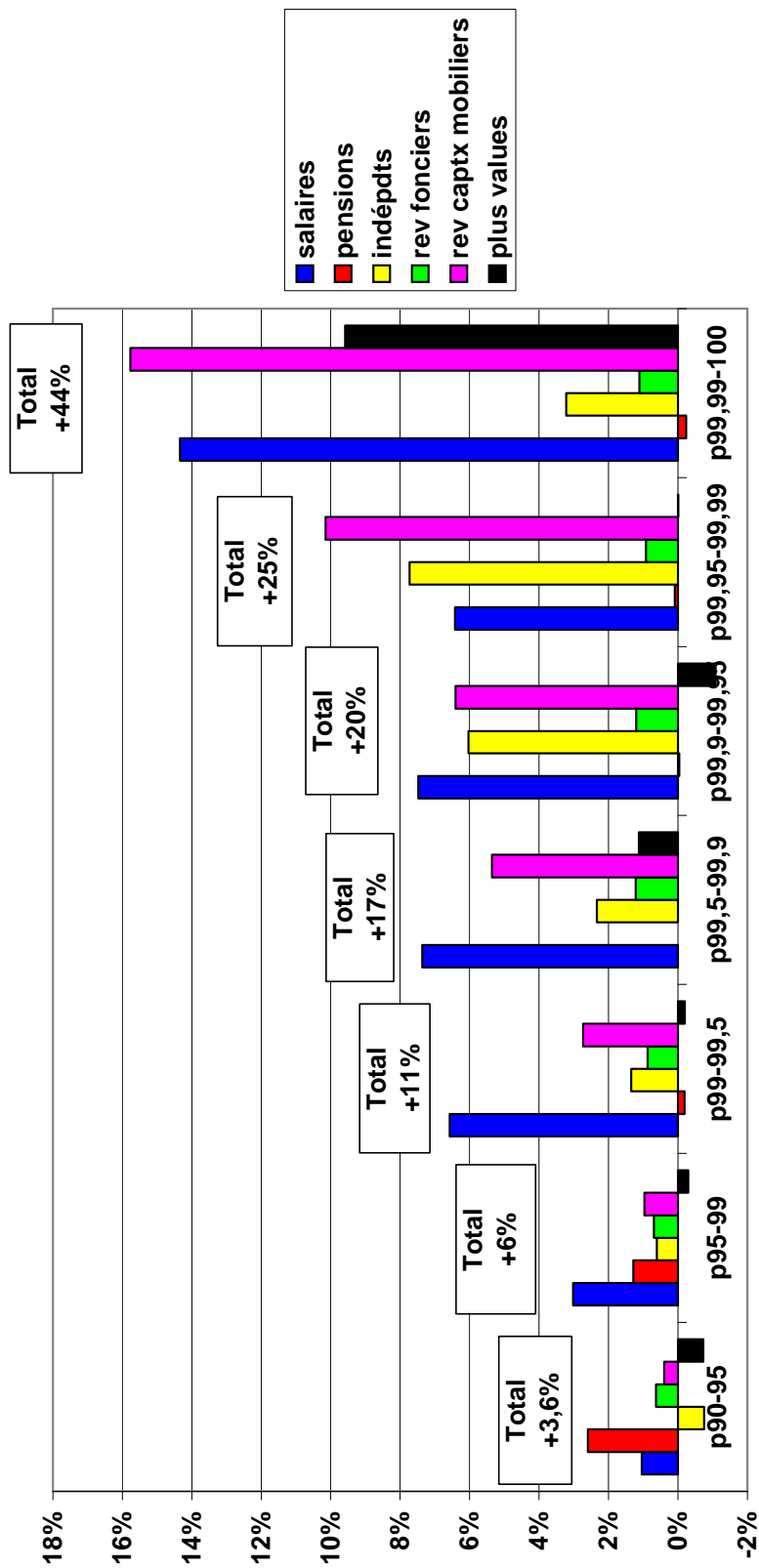
La croissance rapide des hauts revenus comparée à la stagnation des revenus déclarés par la majorité des foyers fiscaux s'explique donc en partie par la croissance rapide des revenus du patrimoine. Pour autant, la décomposition de la croissance des revenus avec plus-values par fractile selon les contributions de chaque type de revenus (figure 7) montre que la croissance des revenus de capitaux mobiliers est loin d'être le déterminant unique de la forte croissance des revenus moyens des fractiles du dernier centile de revenus. Ainsi, sur une croissance totale de 11% des revenus déclarés (avec plus-values) du fractile P99-99.5, près de 7 points sont imputables à la croissance des salaires ; pour le fractile P99.9-99.95, sur les 20% de croissance totale du revenu déclaré, 6.5 points sont attribuables à la croissance des revenus de capitaux mobiliers contre 7.5 points attribuables à la croissance des salaires moyens du fractile ; au sein du dernier dix-millième des foyers les plus riches, la croissance totale des revenus de 44% est certes attribuable pour près de 15.5 points à la croissance des revenus de capitaux mobiliers, mais pour 14.5 points également à la croissance des salaires moyens touchés par ces foyers. La figure 7 permet de constater en outre que les revenus fonciers sont relativement dérisoires dans l'évolution des revenus du dernier décile, tandis que les revenus d'indépendants, bien que connaissant en moyenne sur l'en-

<sup>11</sup>C'est la méthode choisie par l'ensemble des études sur les hauts revenus : Piketty & Saez (2005), Dell(2003), Saez & Veall (2002) etc. Pour plus de détails sur le calcul de la distribution des revenus et le traitement des plus-values, voir annexe A

semble des foyers une stagnation (cf. figure 5), ont contribué positivement à la croissance des hauts revenus.

Fig. 7:

### Contribution des différents types de revenus à la croissance (1998-2005) des revenus moyens déclarés avec PV pour différents fractiles de hauts revenus



**Note :** les revenus considérés sont ici les revenus incluant les plus-values. Leur évolution par fractiles est donnée dans le tableau de la figure 18, ainsi que l'évolution des revenus hors plus-values



On le voit donc : l'accroissement des inégalités de revenus entre fractiles peut avoir fondamentalement deux sources. Soit des effets de structure : les fractiles ont des structures de revenus par type différentes et certains types de revenus évoluent plus vite que d'autres. C'est ce que permet d'expliquer en partie la croissance des revenus du patrimoine. Soit des effets de concentration : à composition des fractiles donnée, certains types de revenus voient leur distribution se concentrer au profit de certains foyers. C'est ce qu'il advient au niveau des revenus d'indépendants, des revenus des capitaux mobiliers et des salaires. C'est ce que montre la figure 8.

Fig. 8:

Part des revenus du dernier centile (P99-100) dans le total des différents type de revenus							
	revenus déclarés hors PV	salaires	pensions	indépendants	rev fonciers	rev captx mobiliers	plus values
1998	7,27%	5,52%	1,47%	30,24%	17,93%	42,62%	45,62%
1999	7,43%	5,64%	1,51%	30,59%	18,10%	45,55%	46,30%
2000	7,57%	5,78%	1,45%	31,23%	17,46%	47,04%	47,51%
2001	7,73%	6,04%	1,36%	31,04%	16,57%	48,88%	56,43%
2002	7,76%	5,89%	1,37%	31,96%	17,45%	50,79%	70,97%
2003	7,89%	5,86%	1,41%	33,40%	17,71%	53,11%	62,32%
2004	8,02%	6,00%	1,35%	34,14%	17,77%	54,29%	59,77%
2005	8,20%	6,15%	1,34%	34,75%	18,69%	54,97%	55,98%
<b>Variation</b>							
<b>1998-2005</b>	12,77%	11,29%	-8,78%	14,93%	4,24%	28,96%	22,70%

**Lecture :** les 1% des foyers les plus riches détenaient en 1998 7,27% de l'ensemble des revenus. La somme de leur salaire représentait 5,52% de l'ensemble des salaires, etc.

Les hauts revenus d'indépendants et les hauts revenus de capitaux mobiliers ont augmenté beaucoup plus vite que la moyenne de ces revenus. Conséquence : la part de l'ensemble de ces revenus captée par les foyers les plus riches augmente rapidement. La figure montre également ce point très intéressant quoique moins frappant de prime abord qu'est la croissance importante de la part des salaires captée par les foyers du premier centile de revenus. La masse des salaires étant beaucoup plus importante que la masse de tous les autres revenus, (en particulier plus de 30 fois plus importante que la masse des revenus des capitaux mobiliers), grignoter 0.6% de cette masse peut apparaître dérisoire contre les 12% de plus captés par le dernier centile sur la masse des revenus de capitaux mobiliers. 0.6% sur une masse de plus de 500 milliards d'euros, c'est pourtant un accroissement considérable. Ceci montre bien que les salaires moyens des revenus composant les foyers les plus riches augmentent beaucoup plus vite que les salaires des autres foyers occasionnant une modification de la forme de la distribution des salaires. Cette forte augmentation des salaires des foyers du dernier centile suggère donc que la distribution des salaires a subi de très fortes modifications au niveau des salariés les mieux rémunérés, ce que la section suivante cherche à vérifier.

### **3 Une grande nouveauté, l'explosion des inégalités salariales, soutient également la dynamique de croissance des très hauts revenus**

#### **3.1 Les hauts salaires explosent, mettant fin à plus de 30 ans d'histoire salariale**

Comme l'évolution du revenu moyen, la stagnation du salaire moyen cache de profondes disparités d'évolution dans la distribution des salaires. La figure 9 montre ainsi que là où le salaire réel moyen de l'ensemble des déciles inférieurs à P90 pâtit, avec une croissance proche de 4 % sur 8 ans (soit moins de 0.6% par an), le salaire moyen du premier centile de salaire a augmenté de près de 14%, le salaire moyen des premiers millièmes et dix-millièmes des salariés les mieux payés augmentant respectivement de 29% et 51% <sup>12</sup> !

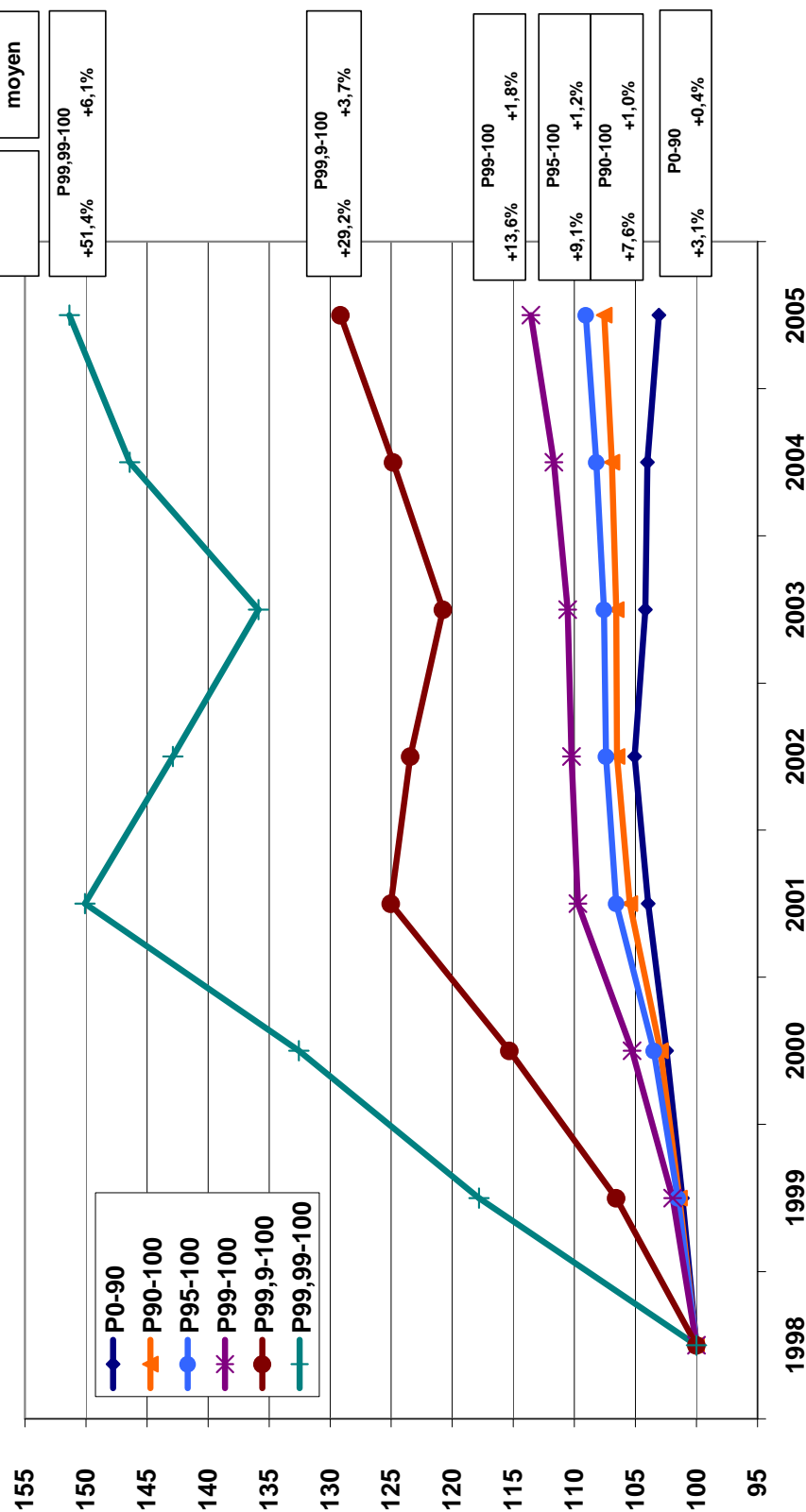
Cette explosion des très hauts salaires est une découverte importante, permise par les données fiscales qui couvrent de manière exhaustive l'intégralité de la distribution des salaires. Cette explosion contraste tout d'abord avec la grande stabilité de la hiérarchie salariale observée depuis 30 ans. Elle s'inscrit ensuite dans le cadre d'évolutions déjà observées dans d'autres pays, et en particulier dans les pays anglo-saxons.

---

<sup>12</sup>Notons que les éléments de rémunération de type stock-options ne sont comptabilisés ici que si elles sont exercées avant le délai d'invalidité. Dans le cas contraire, elles sont considérées comme des plus-values professionnelles.

Fig. 9:

### Evolution du salaire moyen de différents fractiles de salaires (euros 2006) base 100=1998

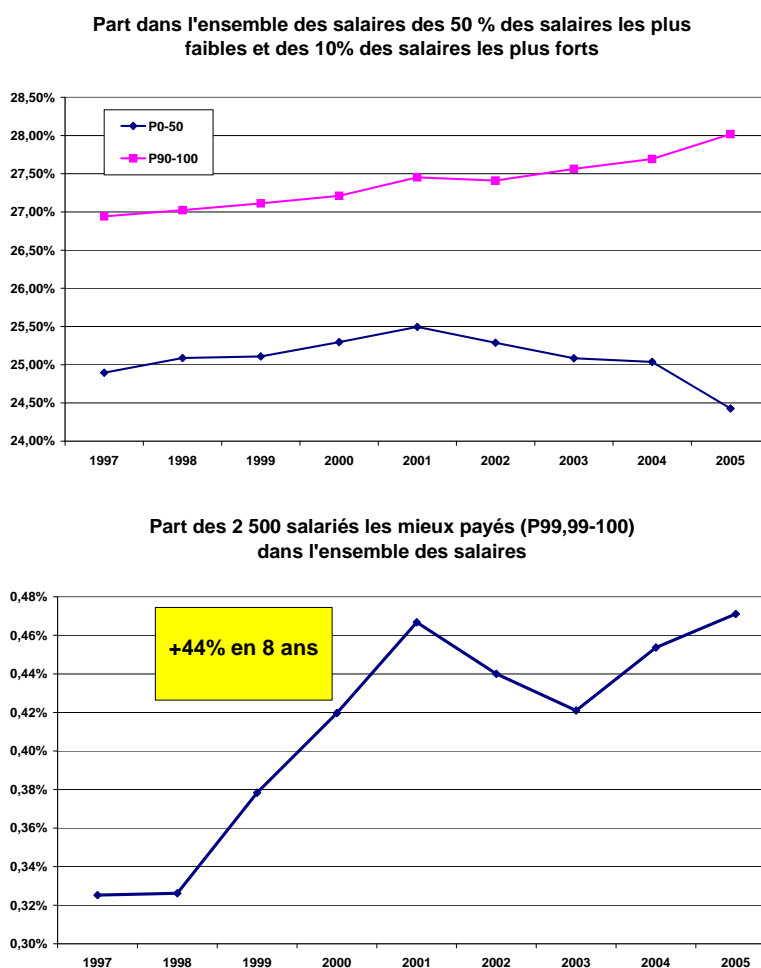


**Champ** : ensemble des individus ayant déclaré une somme positive dans la catégorie "salaires et assimilés" de la déclaration de revenu. Ceci représente 25,8 millions d'individus en 2005, soit plus que les 22,7 millions de salariés en emploi recensés par l'INSEE en 2005. La raison en est que la catégorie "salaires et assimilés" est plus large que la définition du salariat : elle inclut les droits d'auteurs, les rémunérations de gérants non salariés, etc. Elle inclut également les indemnités de chômage ou préretraite : un chômeur au sens du BIT touchant des indemnités est donc présent dans la catégorie fiscale "salaires et assimilés".

**Note** : le fractile P90-100 correspond aux 10% des salariés ayant les salaires les plus élevés (2,5 millions sur 25 millions de salariés et assimilés); le fractile P95-100 au 5% des salariés ayant les salaires les plus élevés, etc. Le fractile P99,99-100 correspond au 0,01% des salariés les mieux payés (2 500 salariés sur 25 millions).

La conséquence de cette croissance extrêmement rapide des plus hauts salaires face à la stagnation du reste de la distribution des salaires est la forte augmentation des inégalités de salaires mesurées par la part des hauts salaires dans l'ensemble des salaires distribués, que l'on peut observer sur la figure 10. L'évolution de l'indice de Gini de la distribution des salaires donne le même type de résultat (cf. annexe, figure 18). Le plus frappant est l'importance de la croissance des rémunérations des quelques milliers de salariés formant la queue de distribution des salaires que l'on peut assimiler aux top managers et aux banquiers et traders percevant les plus gros bonus et intéressements. Leur part dans les salaires totaux a presque augmenté de moitié (+44% entre 1998 et 2005).

Fig. 10:



Il s'agit bien, en outre, et comme le montre la figure 11, d'une véritable rupture après une phase de grande stabilité de la structure des salaires. Cette évolution par ailleurs paraît lourde et la plupart des informations disponibles sur les évolutions de salaires pour 2006-2007 indiquent que la tendance se poursuit. Ainsi l'ACOSS dans son point de conjoncture

de juin 2007 <sup>13</sup> indique qu'en raison du niveau exceptionnel des primes et bonus versés dans le secteur bancaire, le salaire par tête dans le secteur privé avait été tiré fortement à la hausse (+1.6%) au premier semestre 2007.

La France semble donc connaître le même type d'évolution des très hauts salaires que celles observées dans les pays anglo-saxons et particulièrement documentée pour les Etats-Unis (voir en particulier Piketty et Saez). Une abondante littérature existe concernant les causes de ces évolutions.

La plupart des explications classiques rendent pourtant assez mal compte de l'évolution observée en France ces dernières années. Que ce soient les explications en termes de progrès technique biaisé (voir Acemoglu 2002) ou en termes de commerce international, toutes s'accordent mal d'une explosion des salaires essentiellement située au niveau du dernier centile de la distribution. On peut alors évoquer la possibilité d'un véritable changement de norme sociale dans la définition et la fixation des hauts salaires avec d'une part une plus grande part faite aux primes et à l'intéressement (ce qui explique une plus forte cyclicalité des très hauts salaires) <sup>14</sup>et d'autre part une réticence moins grande à une forte variance des rémunérations parmi les salariés. Mais on peut également évoquer d'autres pistes d'explication, avancées en majorité par la littérature sur données américaines. Partant des données de rémunérations des 100 top CEOs (classement Forbes), la littérature de "corporate finance" a ainsi tenté de s'approprier la question des évolutions de rémunérations des top managers aux Etats-Unis en l'expliquant avant tout comme une conséquence structurelle de l'accroissement de la capitalisation des entreprises dans un contexte de rationnement du nombre de CEO sur le modèle des rémunérations de "stars" à la Rosen (voir Gabaix et Landier). Cette explication ne peut pour autant prétendre expliquer une dynamique des très hauts salaires aussi vive, dans la mesure où la capitalisation des entreprises françaises a augmenté certes, mais beaucoup moins vite qu'aux Etats-Unis, et selon un *timing* assez différent de celui observé pour les très très hauts salaires.

### 3.2 Les revenus des indépendants connaissent également une dispersion croissante au profit des plus hauts revenus

Si le léger repli des revenus indépendants par foyer visible sur la figure 5 peut surprendre, il cache en fait non pas un repli mais une stagnation du revenu moyen des indépendants, dès lors que l'on se cantonne aux foyers d'indépendants. C'est que le nombre d'indépendants a augmenté moins vite (+4.2%) que le nombre de foyers fiscaux dans son ensemble. Le revenu moyen par indépendant a donc cru, mais très lentement entre 1998

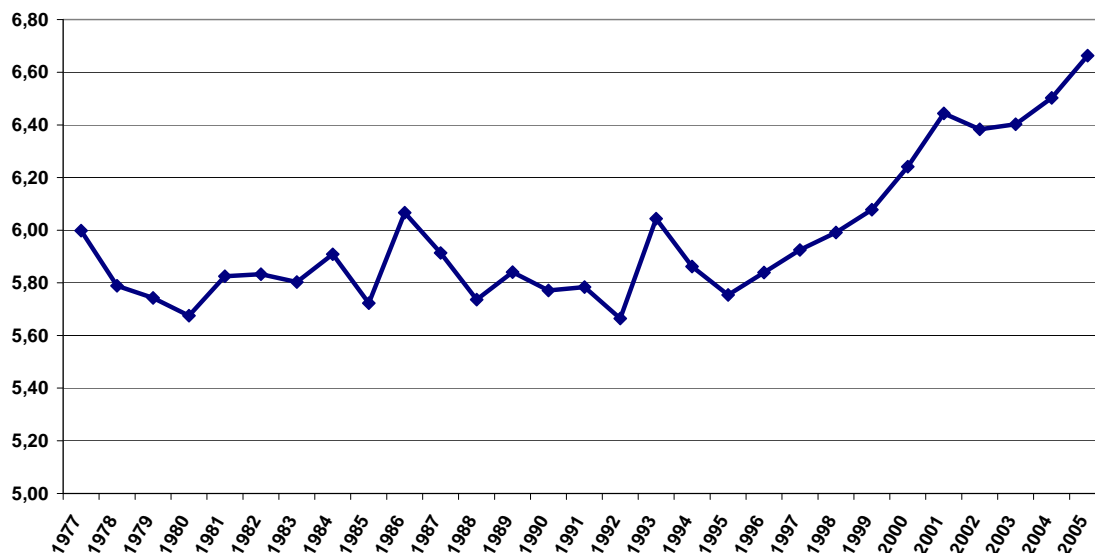
---

<sup>13</sup>L'ACOSS permet le suivi de l'évolution trimestrielle des salaires versés par les employeurs du régime général de l'assurance sociale grâce aux déclarations de cotisations déposées trimestriellement par ces employeurs aux URSSAF et centralisées dans la base Sequoia depuis 1997. LA MASSE SALARIALE ET L'EMPLOI DU SECTEUR PRIVE AU PREMIER TRIMESTRE 2007, ACOSS Stat Conjoncture n°49, juin 2007

<sup>14</sup>Voir sur ce point, O. Godechot, *Working rich : Salaires, bonus dans l'industrie financière*, La découverte, 2007 et *Les traders. Essai de sociologie des marchés financiers*, La découverte, 2001. Il est intéressant de noter que les évolutions des très hauts salaires sont conformes aux évolutions récentes constatées par Godechot sur la distribution des salaires dans le secteur bancaire à partir de données de salaires de la Société Générale.

Fig. 11:

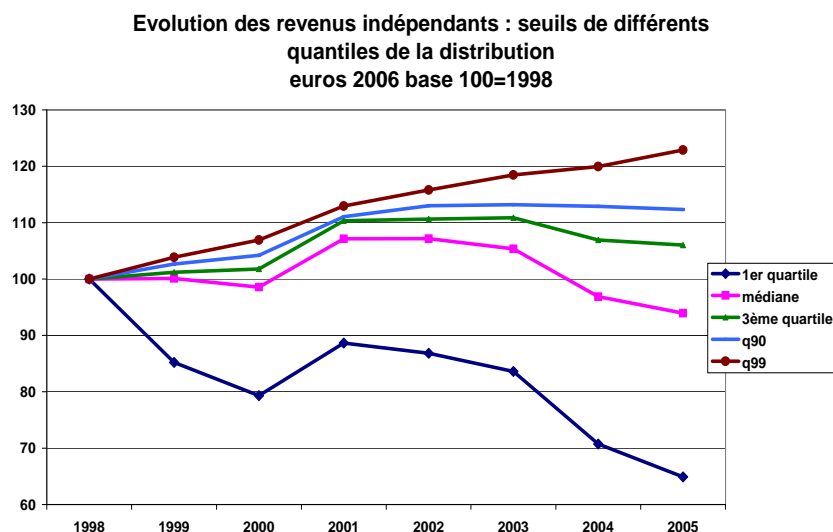
**Part du dernier centile de salaires dans les salaires totaux  
(1977-2005)**



et 2005, +4%, passant de 21 400 euros à 22 200 euros (euros 2006). Comme la stagnation des salaires moyens, cette stagnation du revenu indépendant moyen dissimule une profonde dispersion entre 1998 et 2005 de la distribution des revenus des indépendants. Comme le prouve la figure 12, les évolutions ont été très contrastées selon le niveau dans la hiérarchie des indépendants.

Les indépendants appartenant au bas de la distribution ont vu globalement leur revenu baisser : plusieurs facteurs l'explique, mais le plus important est sans aucun doute la croissance du nombre d'indépendants au régime micro suite aux lois Dutreil facilitant la création d'entreprises individuelles par les salariés. En revanche, en haut de la distribution, les indépendants ont vu leur revenu augmenter sensiblement plus vite que la moyenne, et même très fortement au niveau du dernier décile d'indépendants et du dernier centile. Conséquence, une forte augmentation de la concentration des revenus indépendants au niveau des foyers du dernier centile de revenu, déjà notée sur le tableau de la figure 8.

Fig. 12:

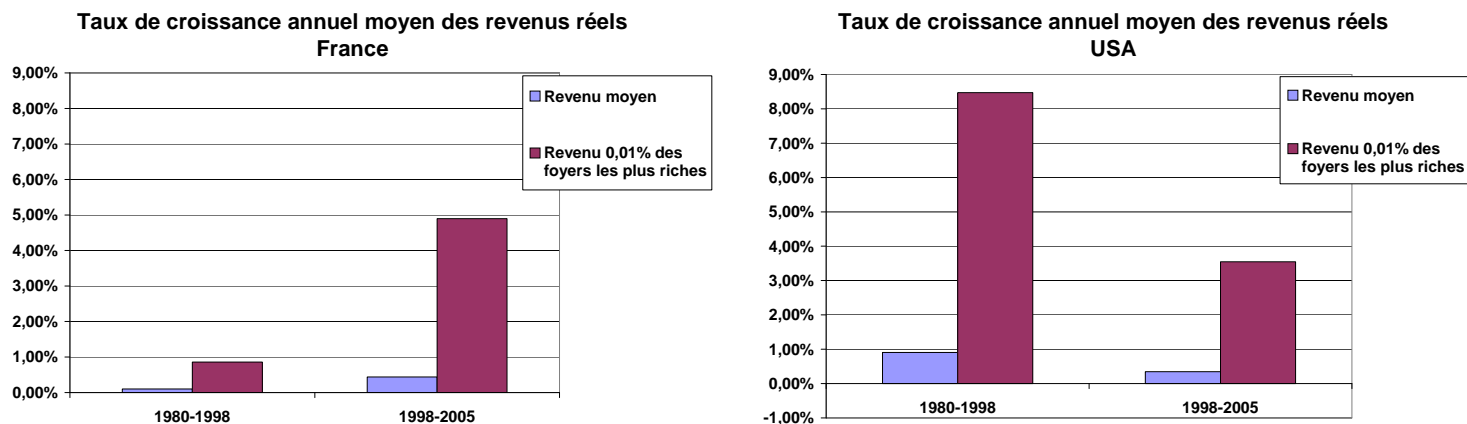


## 4 La France converge-t-elle vers les pays anglo-saxons ?

Une littérature importante s'est désormais constituée sur l'analyse de l'évolution des très hauts revenus, après les travaux pionniers d'Atkinson, de Piketty ou de Saez. Nous disposons désormais de données historiques permettant de suivre et de comparer peu ou prou l'évolution des inégalités de revenus au Japon (Moriguchi & Saez 2006), en Espagne (Alvaredo & Saez 2006), en France (Piketty 2001), en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas (Atkinson & Salverda 2003), aux Etats-Unis (Piketty & Saez 2006), au Canada (Saez & Veall 2002), en Inde (Banerjee & Piketty 2005), en Allemagne (Dell 2003), etc. De ces comparaisons internationales, il apparaît qu'à la fin des années 1990, la France se positionnait comme un pays plutôt égalitaire, au sens de la part des hauts revenus dans le revenu total, à un niveau équivalent à celui de l'Allemagne, moins égalitaire que le Japon ou les Pays-Bas, mais toutefois bien moins inégalitaire que les pays anglo-saxons comme le Royaume-uni, les Etats-Unis ou le Canada. Du point de vue de la part des hauts revenus (dernier décile ou dernier centile) dans le revenu total, ou de la part des hauts salaires dans les salaires totaux, la France se trouvait à la fin des années 90 dans une situation équivalente à celle des pays anglo-saxons au début des années 80, avant la forte montée des inégalités. En effet, au début des années 80, dans les pays anglo-saxons, la part du dernier décile dans les revenus totaux hors PV était de l'ordre de 32% et celle du dernier centile de l'ordre de 8 %. Elles sont aujourd'hui dans ces pays de l'ordre respectivement de 43% et de 17%.

Les évolutions récentes constatées ici remettent-elles en cause le statut de la France dans la hiérarchie internationale des inégalités de revenu ? Il est difficile de trancher, dans la mesure où la plupart des études mentionnées précédemment s'arrêtent à la fin de la décennie 1990 et ne couvre pas la période récente analysée dans ce papier. Néanmoins, E.

**Fig. 13:** Taux de croissance annuel moyen des revenus réels (hors plus-values) pour différents fractiles, France/USA, 1980-2005 (Source : Saez, Piketty, calculs de l'auteur)



Saez actualise systématiquement les données disponibles pour les Etats-unis<sup>15</sup>. De ce fait nous pouvons suivre les évolutions récentes en France et aux Etats-Unis, et les comparer aux évolutions historiques grâce aux résultats de Piketty (2001) pour la période avant 1998.

La figure 13 expose le taux annuel moyen de croissance du revenu réel hors plus-values en France et aux Etats-Unis de 1980 à 1998 (période de fort accroissement des inégalités outre-atlantique) et de 1998 à 2005. Aux Etats-Unis, on constate un très fort écart d'évolution, aussi bien sur la période 1980-1998 que sur la période récente. Pour la France, il apparaît qu'après une période de grande stabilité de 1980 à la fin des années 90, où le revenu moyen stagnait tandis que les hauts revenus croissaient très faiblement, les hauts revenus se sont mis à croître très rapidement sur la période récente tandis que le revenu moyen continuait sur les mêmes rythmes tendanciels de faible augmentation. La France, après une période de grande stabilité des hauts revenus de 1980 à la fin des années 90 semble donc rattraper la tendance observable dans les pays anglo-saxons actuellement. La croissance actuelle des hauts revenus français est en outre, comme l'atteste la figure 13 inférieure mais pas structurellement éloignée de l'évolution connue par les très hauts revenus américains dans les années 90. Surtout, la croissance récente des très hauts revenus français est supérieure à la croissance que les très hauts revenus ont connu outre-atlantique entre 1998 et 2005. Le ralentissement de la croissance des très hauts revenus américains sur la période par rapport aux années 1980-1998 peut avoir des causes passagères, comme le trou d'air connu par l'économie américaine entre 2000 et 2002, qui a pu jouer sur les salaires, primes et intéressements des plus hauts salaires. Il n'en demeure pas moins que les évolutions françaises ne sont pas structurellement différentes des évolutions anglo-saxonnes pour la période récente.

S'il est encore trop tôt pour trancher quant à une évolution structurelle des hauts

<sup>15</sup>Ces données sont disponibles sur son site web à l'adresse suivante : <http://www.econ.berkeley.edu/saez/index.html>



revenus français vers les niveaux connus outre-atlantique, les perspectives ne permettent pas d'exclure l'hypothèse d'une forme de convergence. Les données les plus récentes pour 2006-2007 semblent indiquer que la tendance de très forte croissance des hauts revenus se poursuit. Ainsi, les données de la sécurité sociale, comme évoqué dans la section 3.1, ont enregistré une progression record des bonus distribués dans les banques au titre du premier trimestre 2007, ce qui augure d'un renforcement des divergences d'évolution entre les très hauts salaires et les salaires du milieu de la distribution. Nous savons en outre par le biais de la comptabilité nationale que les revenus du patrimoine ont continué sur leur rythme de croissance en 2006, confirmant la bonne santé des revenus de capitaux mobiliers et des revenus fonciers. Enfin, les plus-values, après leur trou d'air entre 2000 et 2003 ont retrouvé un rythme de croissance soutenu en 2005 et 2006, suivant la croissance des indices boursiers.

Rappelons pour terminer que l'évolution récente des revenus déclarés que nous avons analysé dans cette étude ne tient pas compte de l'évolution de la fiscalité sur la période. Nous nous intéressons en effet ici à la formation des revenus primaires, et non aux revenus disponibles des ménages. Or il n'est pas inutile de rappeler que le niveau de la fiscalité des revenus et du patrimoine a fortement diminué à l'endroit des hauts revenus<sup>16</sup>. Plusieurs mesures ont contribué et vont contribuer à abaisser rapidement la fiscalité des ménages appartenant à l'extrême queue de la distribution des revenus. Tout d'abord les baisses des taux marginaux supérieurs de l'impôt sur le revenu, le taux marginal le plus élevé du barème étant ainsi passé entre 1998 et 2006 de 54% à 40%. Avec la refonte du barème, l'extension de l'abattement de 20% aux revenus de patrimoine va également profiter aux ménages du haut de la distribution des revenus pour lesquels les revenus du capital représentent une part importante des ressources. A cela, il faut ajouter la mise en place du bouclier fiscal à 50% et la forte baisse des droits de succession des hauts patrimoines, qui vont également dans le sens d'une forte baisse de la pression fiscale des foyers les plus aisés. En tout état de cause, l'évolution de la fiscalité ne peut qu'avoir assez fortement amplifié au niveau des revenus disponibles la forte explosion des inégalités de revenus primaires que nous avons mis en lumière dans notre étude, et ne permet donc pas d'écarter l'hypothèse d'une convergence à moyen terme des niveaux d'inégalité entre la France et les pays anglo-saxons.

---

<sup>16</sup>Comme l'atteste la figure 19 en annexe C.

## ANNEXES

### ANNEXE A : Données et méthodes

#### 1. Données :

Nous utilisons les mêmes sources que Piketty (2001) et Landais (2003) : il s'agit de données fiscales issues du dépouillement exhaustif annuel des déclarations de revenu et publiées par l'administration fiscale (Etats 1921). Ces données sont publiques, et disponibles sous format électronique pour les états postérieurs à 1999 sur demande auprès de la Direction Générale des Impôts, au Bureau M2, Fiscalité personnelle. Pour les états antérieurs, ils existent sous format papier et sont disponibles par courrier auprès du même service M2 qui a pris le relais du SESDO pour la documentation et la statistique fiscale des impôts des particuliers. Pour un exposé détaillé de ces sources, on pourra se reporter à l'annexe A des *Hauts Revenus en France au XXème siècle* (Piketty, 2001).

#### 2. Méthodes :

Pour l'analyse de la distribution des hauts revenus, trois choix sont possibles en fonction du traitement réservé aux plus-values (pour une discussion de ces méthodes, voir Piketty & Saez 2005). Ces méthodes donnent évidemment des résultats totalement convergents, mais leurs quelques différences méritent d'être soulignées.

En premier lieu on peut choisir d'intégrer totalement les plus-values : dans ce cas on calcule des distributions de revenus sur l'ensemble des revenus avec plus-values des foyers. Dans ce cas, on obtient au niveau des très hauts revenus des distributions qui sont très largement tributaires de l'évolution des plus-values et donc des cours des marchés financiers : en effet, les plus-values représentent les sources de gains potentiels les plus importants, et selon cette méthode, les foyers ayant les plus hauts revenus sont nécessairement ceux ayant réalisé les plus grosses plus-values une année donnée. Toutefois, ces plus-values sont importantes parce qu'elles ne sont pas régulières. On peut donc s'interroger sur la pertinence d'une distribution reposant sur des revenus fondamentalement instables. On peut également reprocher à cette méthode de minimiser les évolutions structurelles des hauts revenus (évolution des hauts salaires, évolution des revenus de capitaux mobiliers, etc.) en les diluant dans les fortes variations conjoncturelles des plus-values.

On peut alors choisir d'exclure les plus-values du calcul de la distribution des revenus, au motif qu'elles ne constituent que des revenus transitoires, et faussent donc artificiellement le classement de certains foyers, tout en ne disant rien sur l'évolution structurelle des revenus. Les tableaux et graphiques que nous présentons dans cette étude sont tirés de cette méthode de calcul de la distribution des revenus<sup>17</sup>. Dans ce cas, deux options sont possibles : après avoir calculé la distribution des revenus en excluant les plus-values, on peut choisir de les réintégrer au revenu des différents

---

<sup>17</sup>Les résultats des calculs de distribution incluant les PV ne sont pas présentés ici, mais donnent des évolutions parfaitement similaires

fractiles afin de tenir tout de même compte des gains réalisés (revenus avec PV), ou bien de les exclure (revenus hors PV).

Sur les méthodes d'interpolation de la distribution et de la composition des hauts revenus, nous effectuons une interpolation de la queue de la distribution par une loi de Pareto suivant la méthode détaillée dans l'annexe B de Piketty (2001). Cette méthode a prouvé sa grande robustesse, dans la confrontation qu'a pu opérer Piketty (1998) entre ses résultats et les résultats obtenus par l'utilisation d'échantillons de déclarations de revenus de la DGI. Seuls l'extrême queue de la distribution nécessitait un léger redressement. Nous avons suivi les mêmes procédures de redressement à notre tour, et nos résultats se sont également avérés tout à fait robustes à la confrontation d'estimations de la distribution des revenus effectués sur les fichiers lourds de l'administration fiscale dans une étude réalisée en 2006 sur les incitations fiscales aux dons privés <sup>18</sup>.

### 3. Le traitement de l'avoir fiscal :

L'avoir fiscal est un crédit d'impôt accordé aux détenteurs de dividendes et équivalent à 50% de la valeur des dividendes déclarés, visant à empêcher la double imposition des bénéficiaires distribués, afin de garantir la neutralité du système fiscal vis-à-vis de l'emploi des bénéfices des sociétés (distribution aux actionnaires ou investissement). Le principe est un peu complexe, mais se comprend bien avec un exemple simple : imaginons une société qui ferait 150 de bénéfice. Sur ces 150, l'impôt sur les bénéfices prélève un tiers (30%). Il reste donc 100 à distribuer aux actionnaires. L'avoir fiscal consiste en un crédit d'impôt de 50 de la part du fisc, de sorte que l'impôt du contribuable est calculé sur la base de 150 et non plus de 100, mais que dans le même temps, la première imposition (50 au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés) a été annulée. Ce système a été aboli en 2004 au profit d'un système d'abattement de 50 % des dividendes déclarés applicable à partir de 2005. Ainsi, le fisc ne redonne plus 50 au contribuable comme précédemment, mais en contrepartie, l'impôt est calculé sur la base non plus de 150, mais de 50 ! Comme l'impôt sur le revenu a un barème progressif, ce système est souvent plus avantageux que le crédit d'impôt.

Le seul véritable problème de la suppression de l'avoir fiscal est qu'elle pourrait occasionner une discontinuité dans nos séries si nous n'en tenons pas compte. En effet, avant 2004, la déclaration de revenu inclut les avoirs fiscaux au sein des dividendes déclarés, dans la mesure où ces crédits d'impôt sont un véritable élément de revenu pour les contribuables qui en bénéficient, et que de surcroît ces avoirs interviennent directement dans la détermination du revenu imposable. En particulier les séries de Piketty (2001) incluent l'avoir fiscal. Toutefois, si nous ne corrigeons pas les séries, la fin de l'avoir fiscal risque d'occasionner en 2005 une baisse artificielle des dividendes versés, alors même que le nouveau système est fiscalement plus avantageux et augmente le revenu net des détenteurs de dividendes.

---

<sup>18</sup>Fack & Landais "Are Fiscal Incentives Towards Philanthropy Efficient : Evidence from France?", 2007, mimeo, PSE"

Deux traitements sont possible pour corriger cette discontinuité :

- (a) La première solution, et c'est celle que nous avons suivie pour les chiffres, graphiques et tableaux présentés dans le corps de notre étude, consiste à traiter les avoirs fiscaux comme un crédit d'impôt comme les autres, et donc à ne pas les inclure dans le montant des dividendes touchés par les contribuables. Cette méthode a l'avantage de permettre facilement les comparaisons avec les chiffres pour 2005 et les années à venir. Mais dans le même temps, elle ne rend pas parfaitement compatibles nos séries avec les séries antérieures à 1998, comme celles de Piketty.
- (b) C'est pourquoi nous avons également procédé selon une autre méthode qui permet de coller parfaitement aux séries de Piketty (2001). Cette deuxième méthode intègre les avoirs fiscaux jusqu'en 2004, et les réimpute pour 2005. Comme nous connaissons le montant des avoirs fiscaux et le montant des revenus des capitaux mobiliers distribués avant 2004 (et que tous n'ouvrent pas droit à l'avoir fiscal) nous calculons le ratio moyen "avoirs/revenus mobiliers distribués hors avoirs", qui est légèrement inférieur à 0.5, 0.4 exactement, et à partir des revenus distribués en 2005 (qui par nature ne comportent pas d'avoirs, nous réimputons un revenu avec avoirs (fictifs) égal à 1.4 fois les revenus mobiliers déclarés en 2005. Cette méthode occasionne entre 2004 et 2005 une augmentation des revenus des capitaux mobiliers déclarés légèrement supérieure à l'augmentation des revenus distribués des sociétés rapportée par la comptabilité nationale (cf. figure 16). La raison tient au fait que la suppression de l'avoir fiscal, en rendant le nouveau système plus attractif pour la distribution des dividendes, a engendré une augmentation des dividendes versés. Dans l'absolu, on aimerait pouvoir contrôler cet effet, mais on ne dispose pas de mesure précise de l'élasticité des revenus distribués des sociétés au taux d'imposition : on ne sait donc pas quelle part de l'augmentation des dividendes il faut imputer au changement de législation. Ce problème, quoi qu'il en soit, ne vaut que pour 2005, et dans le long terme, cette discontinuité des séries de dividendes va s'estomper, l'effet sur le montant des dividendes distribués de la réforme de la législation n'étant par nature que temporaire.  
Etant donné que la prise en compte de l'avoir fiscal modifie le revenu moyen des différents fractiles ainsi que la part des différents fractiles dans les revenus totaux, nous donnons dans l'annexe D l'ensemble des résultats selon cette seconde méthode, qui permettent en outre de prolonger facilement les séries de Piketty.

#### 4. Démographie et Composition familiale :

Les données fiscales regroupent les individus par foyers fiscaux, qui sont une catégorie un peu hybride, qui ne correspond pas au "ménage", qui constitue l'unité de travail privilégiée en matière d'analyse de la distribution des niveaux de vie, car elle

permet de tenir compte des économies d'échelle dans la consommation liées à la présence de plusieurs personnes dans le même ménage (ce que l'on appelle les échelles d'équivalence).

Cette étude s'intéresse à la formation des inégalités de revenus primaires, hors transferts, en haut de la distribution : de fait, son objet est la formation des revenus et non la question des niveaux de vie. Le fait de se concentrer sur les foyers et non sur les ménages n'est donc pas déterminant en soi. C'est pourquoi nous avons préféré exposer des résultats de distribution par foyer ou par apporteur de ressource plutôt que par unité de consommation.

Toutefois il est important de s'assurer que les évolutions de la structure des foyers et de celle des ménages ne divergent pas, de sorte que les inégalités dans la formation des revenus primaires par foyer soient en ligne avec les évolutions de niveaux de vie entre les ménages. Pour reconstruire les compositions familiales et par nombre de parts des hauts revenus, nous utilisons la même méthode que dans Landais (2003).

**Fig. 14:** *Données démographiques de cadrage*

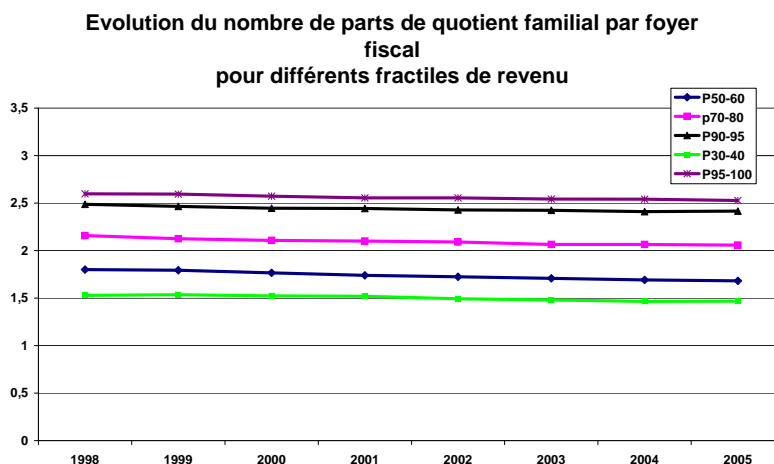
Année	Nb de ménage (en millions)	Nb de foyers fiscaux (en millions)	Nbre de foyers par ménage
1990	21,5	28,0	1,30
1991	21,8	28,6	1,31
1992	22,1	29,1	1,31
1993	22,4	29,6	1,32
1994	22,7	30,0	1,32
1995	23,1	30,6	1,33
1996	23,4	31,1	1,33
1997	23,7	31,2	1,32
<b>Evolution 1990-1997</b>	10,0%	11,3%	1,1%
<b>tx de croissance annuel moyen</b>	1,37%	1,53%	0,16%
1998	24,0	31,9	1,33
1999	24,3	32,4	1,33
2000	24,7	32,9	1,33
2001	25,1	33,4	1,33
2002	25,5	33,9	1,33
2003	25,8	34,4	1,33
2004	26,2	35,0	1,33
2005	26,6	35,6	1,34
2006	27,0	36,2	1,34
<b>Evolution 1998-2005</b>	10,8%	11,4%	0,5%
<b>tx de croissance annuel moyen</b>	1,48%	1,55%	0,08%

Sources : INSEE, recensements de la population 1990, 1999  
et enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006  
Pour les foyers fiscaux, source : Etats 1921, et extrapolation de la tendance 1998-2004 pour 2005 et 2006.

Le tableau 14 montre que l'évolution démographique des ménages et celle des foyers fiscaux ont été tout à fait parallèles au cours de la période 1998-2005. Entre 1998 et 2005, le nombre de ménage comme le nombre de foyers ont cru au rythme annuel moyen de 1.5%.

La figure 15 permet de vérifier que les compositions familiales des foyers en fonction

Fig. 15:



du niveau de revenu, même si elles sont différentes, n'ont pas connu de bouleversement pendant la période : raisonner à composition familiale donnée ne pose donc pas de problème pour analyser des évolutions relatives de distribution de revenu par foyer sur une période aussi courte que 1998-2005.

##### 5. Indices de prix et déflateurs :

Dans cette étude nous utilisons les mêmes séries d'indices de prix que celles utilisées par l'INSEE dans le calcul du pouvoir d'achat à partir des données de la comptabilité nationale. Il s'agit de l'indice général des prix de l'INSEE (ensemble des ménages). Il existe des indices des prix par niveau de vie et par niveau de revenu mais les niveaux de vie étant calculés par l'INSEE sur une base différente de celle de cette étude (les niveaux de vie sont calculés par unité de consommation dans le ménage, et incluent les prestations sociales, et les taxes d'habitation et foncières, etc.) il nous a semblé plus légitime d'attribuer à chacun les mêmes niveaux moyens d'évolution des prix. La prise en compte d'indices de prix différentiels par niveaux de revenu ne modifierait de toute façon pas la tendance de hausse des inégalités, mais au contraire tendrait à la renforcer, dans la mesure où les indices de prix pour les niveaux de vie les plus modestes ont augmenté légèrement plus rapidement que l'indice des prix calculés pour le dernier décile de niveau de vie (voir INSEE : [http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic\\_cons/indic\\_categ.htm](http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_cons/indic_categ.htm)).

## **ANNEXE B : Données et sources complémentaires sur l'évolution des revenus et du pouvoir d'achat**

### **1. Rappel sur le champ des revenus et des revenus catégoriels présents dans les données fiscales :**

Avant de comparer les données fiscales aux sources complémentaires existant pour suivre l'évolution des revenus, il est important de rappeler brièvement le champ couvert par les données fiscales. Tout d'abord, rappelons que les revenus sont la somme des revenus catégoriels déclarés nets de CSG déductible et de cotisations sociales. Nous n'avons pas réimputé la CSG déductible du fait de l'impossibilité de tenir compte de la multiplicité des règles applicables à un même type de revenu déclaré. Mais dans la mesure où les règles d'application de la CSG des revenus catégoriels n'ont pas été modifiées durant la période, cela n'affecterait en rien nos estimations.

Les différents revenus catégoriels isolables dans les statistiques fiscales sont :

- Les salaires et assimilés : cette catégorie est plus vaste que les simples salaires, puisqu'elle inclut les droits d'auteurs, les avantages en nature, les allocations chômage, etc. N'y figurent pas les allocations non imposables (allocations familiales, etc.)
- Les pensions et rentes : il s'agit essentiellement des retraites et des rentes viagères.
- Les revenus des indépendants : il s'agit des revenus des entrepreneurs agricoles (BA), industriels et commerciaux (BIC) ou non commerciaux (BNC) dont le bénéfice est imposable à l'IR et non à l'IS.
- Les revenus fonciers : il s'agit des loyers, fermage, parts de SCI, y compris les loyers et revenus en régime micro-foncier (à l'exception des loyers de location en meublé non professionnelle déclarés en bénéfice industriel et commercial non professionnel). Les plus-values immobilières sont comptabilisées comme des plus-values.
- Les revenus de capitaux mobiliers : il s'agit des revenus de capitaux hors avoirs fiscaux imputés avant 2004.
- Les plus-values : il s'agit des plus-values et gains divers taxables à 16% ainsi que les plus-values de long terme ou plus values de cession des professions non salariées.

### **2. Les données de la comptabilité nationale :**

La comptabilité nationale permet également d'appréhender l'évolution des revenus. Mais ses sources, ses concepts et ses méthodes sont assez différents. La comptabilité nationale détaille l'ensemble des opérations financières des grands acteurs institutionnels de l'économie nationale. En particulier, la comptabilité nationale dresse chaque année le "compte des ménages" défini comme le compte du secteur constitué des personnes physiques de la population totale résidente ; ainsi, à la différence des enquêtes revenus de l'INSEE, sont aussi considérés les personnes vivant en collectivité. La comptabilité nationale est un compte agrégé : elle ne permet pas de documenter la répartition des revenus entre foyers et les inégalités de niveau de vie. En revanche la comptabilité nationale permet d'appréhender l'évolution du pouvoir d'achat moyen des ménages, et elle fournit en outre un certain nombre d'informa-

**Fig. 16: Evolution du revenu des ménages au sens de la comptabilité nationale(1998-2005)**

**Tableau A : Evolution des revenus primaires**

milliards d'euros 2006	Revenu mixte			Revenus primaires bruts des ménages
	(entrepreneurs individuels)	salaires et cotisations	Revenus du patrimoine	
1998	106,6	779,9	217,6	1 104,1
1999	109,9	813,1	215,5	1 138,5
2000	111,9	843,4	229,1	1 184,4
2001	118,9	867,7	235,1	1 221,7
2002	118,2	886,4	236,4	1 241,0
2003	115,4	893,1	241,5	1 250,0
2004	115,5	905,2	252,4	1 273,1
2005	114,9	918,9	261,7	1 295,5
Evolution 98-2005	7,8%	17,8%	20,3%	17,3%
Taux de croissance annuel moyen 1998-2005	1,1%	2,4%	2,7%	2,3%

Source : INSEE, Comptes Nationaux Annuels, Compte des ménages

**Tableau B : Décomposition des revenus du patrimoine par type**

milliards d'euros 2006	Revenus du patrimoine	Ebe (loyers)	Intérêts nets	Revenus distribués			Revenus de la propriété attribués aux assurés	Revenus nets des terrains et gisements
				des sociétés	dont Dividendes	dont Autres revenus distribués des sociétés		
1998	217,6	113,3	29,8	40,0	22,3	17,7	34,0	0,5
1999	215,5	115,5	24,1	40,5	21,9	18,6	34,9	0,5
2000	229,1	122,4	27,5	43,1	23,0	20,1	35,5	0,6
2001	235,1	127,4	25,2	45,7	25,2	20,5	36,2	0,6
2002	236,4	128,8	20,9	48,6	28,8	19,8	37,1	0,9
2003	241,5	132,0	19,4	51,8	30,1	21,7	37,5	0,8
2004	252,4	137,0	16,4	59,9	36,2	23,7	38,3	0,8
2005	261,7	143,3	13,2	65,4	39,9	25,5	38,9	0,8
Evolution 1998-2005	20,3%	26,5%	-55,6%	63,5%	78,6%	44,4%	14,5%	58,7%
Taux de croissance annuel moyen 1998-2005	2,7%	3,4%	-10,9%	7,3%	8,6%	5,4%	2,0%	6,8%

Source : INSEE, Comptes Nationaux Annuels, Compte des ménages

Note : notre concept de revenu du patrimoine est légèrement différent du concept de revenu de la propriété de la comptabilité nationale, en ce qu'il inclut les loyers, considérés comme des revenus de services de logement en comptabilité nationale

**Tableau C : Evolution du PIB et du revenu moyen par ménage**

euros 2006	Revenu primaire		Revenu disponible	
	PIB en volume	PIB par tête	moyen par ménage	moyen des ménages
1998	1 342 167	22 983	45 971	40 477
1999	1 385 610	23 637	46 761	40 761
2000	1 441 371	24 473	47 929	41 761
2001	1 468 101	24 802	48 714	42 552
2002	1 483 182	24 886	48 756	43 026
2003	1 499 310	24 977	48 386	42 649
2004	1 534 083	25 407	48 555	43 003
2005	1 552 264	25 555	48 682	43 048
Evolution 1998-2005	15,7%	11,2%	5,9%	6,4%
Taux de croissance annuel moyen 1998-2005	2,10%	1,53%	0,82%	0,88%

Source : INSEE, Comptes nationaux annuels



tions sur la formation et la redistribution.

La comptabilité nationale détaille deux grands aspects de la formation des revenus des ménages :

- Premièrement, la **formation des revenus primaires** qui est synthétisée dans le compte d'affectation des revenus primaires, donnant une idée de la formation du revenu avant les opérations de redistribution. Ces revenus primaires sont constitués par les salaires (salaires bruts plus les cotisations sociales employeurs), les revenus de la propriété et les revenus de prestations marchandes des ménages. Les revenus des prestations marchandes des ménages sont décomposés par la comptabilité nationale entre les revenus mixtes (qui correspondent aux revenus des entrepreneurs individuels) et l'excédent brut d'exploitation des ménages, qui correspond aux revenus des prestations de service de logement. La comptabilité nationale considère ces derniers comme des revenus de service, mais pour faciliter les comparaisons avec les données fiscales, nous les incorporons dans le tableau A de la figure 16 dans les revenus de la propriété, car ils rémunèrent la propriété du capital immobilier. Il faut en outre noter une autre particularité importante de la comptabilité nationale qui tient au fait que ces revenus de prestations de logement n'incorporent pas seulement les loyers réels versés par les locataires aux propriétaires, mais également les loyers imputés aux propriétaires de leur propre logement. Les revenus immobiliers appréhendés par la comptabilité nationale sont donc structurellement beaucoup plus vastes que ceux visibles dans les sources fiscales.

Nous donnons dans le tableau A de la figure 16 l'évolution des grandes composantes du revenu primaire au sens de la comptabilité nationale entre 1998 et 2005.

La définition des revenus est, nous l'avons vu, assez différente de celle prévalant pour les sources fiscales. La comparaison des niveaux est donc assez périlleuse : les salaires et cotisations de la comptabilité nationale sont naturellement plus vastes que la somme des salaires et pensions des sources fiscales ; les revenus du patrimoine (tels que nous les avons reconstitués à partir de la comptabilité nationale) sont par nature plus importants car ils incorporent les loyers imputés, les revenus annuels tirés des assurances-vie et qui ne seront effectivement distribués qu'au terme du contrat (dits "revenus de la propriété attribués aux assurés"), ainsi que les revenus tirés d'un certain nombre de placements défiscalisés (comptes sur livret, etc.) qui n'apparaissent donc pas dans les statistiques fiscales.

En dépit de ces différences, le compte d'affectation des revenus primaires donne une assez bonne idée de la formation brute des revenus avant redistribution et cette image concorde avec celle issue des statistiques fiscales.

On le voit en effet, l'évolution de la masse des revenus primaires est en phase avec les évolutions que l'on peut tracer à partir des sources fiscales. Les revenus primaires selon la comptabilité nationale ont cru en volume de 17% sur la période, soit une évolution annuelle moyenne de +2.3%. Les sources fiscales indiquent quant à elle une évolution de +19% des revenus déclarés soit une augmentation annuelle

moyenne de +2.5%. Pour ce qui est des types de revenus, on remarque que la masse des salaires et cotisations a augmenté de 17.8% entre 1998 et 2005 qui est parfaitement conforme à l'évolution de 19% de la masse des salaires et pensions que nous constatons dans les statistiques fiscales <sup>19</sup>. La somme des revenus mixtes (revenus des indépendants) a augmenté de 7.8% selon la comptabilité nationale et de 8.4% selon le périmètre des données fiscales, ce qui est également parfaitement en ligne. Comme dans les statistiques fiscales, la comptabilité nationale montre que ce sont les revenus du patrimoine qui croissent le plus vite. La seule différence provient du rythme de cette croissance des revenus du patrimoine, qui augmentent légèrement moins vite dans les statistiques de la comptabilité nationale (+20%) que dans les statistiques fiscales (+37%). Pour comprendre cette différence, il est important de détailler la composition des revenus du patrimoine au sein de la comptabilité nationale, ce que fait le tableau B de la figure 16.

Les revenus du patrimoine tels que nous les avons constitués sont composés :

- des loyers réels et imputés,
- des intérêts nets : il s'agit des intérêts des placements à vue (du type comptes sur livret), et des intérêts des obligations diminués des intérêts sur les crédits à long terme (logement) et les crédits à court terme (consommation)<sup>20</sup>.
- des revenus distribués des entreprises, composés en majorité de dividendes
- des revenus de la propriété attribués aux assurés (revenus d'assurance-vie imputés aux bénéficiaires, mais non distribués dans les faits)
- enfin des revenus des terrains et gisements.

On le voit, si tous les types de revenus du patrimoine ont connu une croissance soutenue, la chute des intérêts nets a ralenti la croissance globale des revenus de la propriété. Deux raisons peuvent être évoquées pour expliquer cette chute des intérêts dans la comptabilité nationale. D'abord, la chute des taux d'intérêts réels et du même coup des rendements nets des placements à vue comme les livrets d'épargne. L'autre raison est l'importance croissante prise par les actions et titres autres que les obligations dans les patrimoines des ménages. Toutefois, il faut rajouter deux choses importantes sur ces intérêts. Tout d'abord ils sont constitués de revenus de placements pour la plupart défiscalisés (comptes sur livret etc.) ou soumis au prélèvement libératoire : c'est pourquoi ils n'apparaissent pas directement dans les statistiques fiscales, au sein desquelles, les revenus du patrimoine augmentent donc très rapidement. Depuis 1999 cependant, une partie des revenus de placement soumis à prélèvement libératoire sont déclarés dans les revenus pour calculer le revenu fiscal de référence. Nous pouvons donc suivre l'évolution d'une partie des revenus qualifiés d'intérêts par la comptabilité nationale dans les statistiques fiscales : entre 1999 et 2005, ces revenus ont chuté en volume de 35 %, ce qui correspond aux évolutions constatées à partir de la comptabilité nationale. La deuxième chose importante à noter est que ces intérêts sont par nature des revenus relativement faibles par comparaison aux dividendes par exemple, et

---

<sup>19</sup>Les résultats des évolutions des masses de revenus déclarés à l'administration fiscale par type sont donnés dans le tableau de la figure 21

<sup>20</sup>Qui représentent une part infime du total

qu'ils sont beaucoup plus égalitairement distribués que les revenus des actions et autres titres, le compte sur livret représentant l'exemple même de l'épargne populaire. D'ailleurs, lorsque que l'on ventile par niveau de revenu les revenus soumis à prélèvement libératoire déclarés au fisc depuis 1999, on s'aperçoit qu'ils sont très égalitairement distribués, et qu'ils représentent pour les très hauts revenus des sommes dérisoires par rapport aux autres revenus des capitaux mobiliers : 10 000 euros en moyenne en 2005 pour les 0.01% des foyers les plus riches contre plus de 500 000 euros pour les revenus de capitaux mobiliers. Par conséquent, le fait de ne pas prendre en compte les intérêts dans les statistiques fiscales par rapport à la comptabilité nationale tend plutôt à minimiser l'évolution des inégalités de revenus, dans la mesure où ce sont les revenus de la propriété les plus communément détenus par les foyers les plus modestes qui ont fortement chuté sur la période, tandis que les autres revenus de capitaux mobiliers, fortement concentrés parmi les hauts revenus, ont connu, eux, une très forte croissance.

- L'autre grand compte permettant de détailler la formation des revenus des ménages avec la comptabilité nationale est le compte de distribution secondaire du revenu, qui permet d'analyser la façon dont le solde du revenu primaire est affecté par les opérations de redistribution : imposition (dont impôts courants sur le revenu, imposition du patrimoine, cotisations sociales) et fourniture de prestations sociales. Ce compte permet de déduire le revenu disponible des ménages et le revenu disponible ajusté (après prise en compte des transferts sociaux en nature (éducation, santé, etc.)). Une fois de plus, le champ de ce revenu disponible est assez différent de celui du revenu fiscal déclaré. Néanmoins, on peut constater sur tableau C de la figure 16 que les évolutions sont tout à fait compatibles avec nos résultats et suggèrent une croissance très faible, voire une stagnation depuis 2002 du revenu disponible moyen des ménages.

### 3. Les enquêtes revenus fiscaux de l'INSEE :

les enquêtes revenus fiscaux (ERF) sont la seule source permettant de croiser des données sur les revenus fiscaux avec des informations socio-démographiques complètes sur le ménage. De fait, les ERF permettent de suivre non seulement les revenus fiscaux déclarés, mais également les prestations sociales non déclarés par le ménage dans le cadre de l'impôt sur le revenu. C'est donc une source très précieuse permettant en particulier de produire des résultats indispensables sur l'évolution de la pauvreté. Toutefois, en sus de son accès restreint, l'enquête ERF souffre de deux défauts majeurs : d'abord, elle a connu une rupture méthodologique en 2002 avec son adossement sur l'enquête Emploi en continu, ce qui a occasionné une rupture de série qui rend difficile de proposer des évolutions entre 1998 et 2005. Et surtout, elle est échantillonnée à partir du recensement et ne surpondère donc pas les hauts revenus, qui sont pourtant le coeur de la formation des inégalités de revenus. Le suivi des ménages du dernier décile et a fortiori du dernier centile de revenu est donc tout à fait insuffisant pour pouvoir donner une idée précise des trajectoires des inégalités en haut de la distribution.

Toutefois les données disponibles à partir des ERF et présentées dans la figure 17

confirment largement notre constat : tout d'abord une stagnation voire une régression récente des revenus moyen et médian, et une augmentation de la part du dernier décile dans le revenu total.

**Fig. 17:** Evolution des niveaux de vie et des revenus disponibles par ménage selon l'ERF (1998-2005)

NIVEAU DE VIE DES INDIVIDUS en euros 2004/an			REVENU DISPONIBLE DES MENAGES en euros 2004/an		
année	moyenne	médiane	année	moyenne	médiane
1970	10 465	8 608	1970	19 572	16 175
1975	12 811	10 826	1975	23 499	19 996
1979	14 467	12 471	1979	25 579	21 864
1984	14 923	12 959	1984	25 951	22 278
1990	15 751	13 830	1990	27 086	23 234
1996	15 942	14 148	1996	26 195	22 501
1997	15 974	14 116	1997	26 110	22 353
1998	16 335	14 392	1998	26 651	22 851
1999	16 749	14 700	1999	27 171	23 223
2000	17 141	15 008	2000	27 617	23 478
2001	17 555	15 337	2001	28 201	24 008
2002	17 828	15 683	2002	28 476	24 391
<b>Evolution 1998-2002</b>	9,1%	9,0%	<b>Evolution 1998-2002</b>	6,8%	6,7%
<b>Tx de croissance annuelle moyen</b>	2,2%	2,2%	<b>Tx de croissance annuelle moyen</b>	1,7%	1,6%
<b>2002 rétropolée *</b>	18 043	15 806	<b>2002 rétropolée *</b>	29 071	24 931
<b>2003</b>	18 025	15 805	<b>2003</b>	29 010	24 746
<b>2004</b>	18 030	15 766	<b>2004</b>	28 935	24 599
<b>Evolution 2002-2004</b>	-0,1%	-0,3%	<b>Evolution 2002-2004</b>	-0,5%	-1,3%
<b>Tx de croissance annuelle moyen</b>	0,0%	-0,1%	<b>Tx de croissance annuelle moyen</b>	-0,2%	-0,7%

Notes: \* De 1996 à 2002, les enquêtes Revenus fiscaux s'appuyaient sur les recensements de 1990 et 1999. L'ERF 2002 rétropolée correspond, avec les enquêtes 2003 et 2004, au début d'une nouvelle série de statistiques sur les revenus, s'appuyant sur les résultats annuels du recensement de la population. Cette nouvelle série prend par ailleurs en compte les revenus soumis à prélèvements libératoires.

La mesure du niveau de vie et du revenu présentée ici correspond à un concept microéconomique de revenu mesuré au travers de l'enquête revenus fiscaux (ERF).

Champ : individus des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est ni étudiante ni militaire du contingent

Note de lecture : en 1998, les ménages disposaient en moyenne d'un revenu disponible de 26 103 euros 2003, la moitié des ménages avait un revenu disponible inférieur à 22 381 euros 2003 et l'autre moitié avait un revenu disponible supérieur à 28 476 euros 2003.

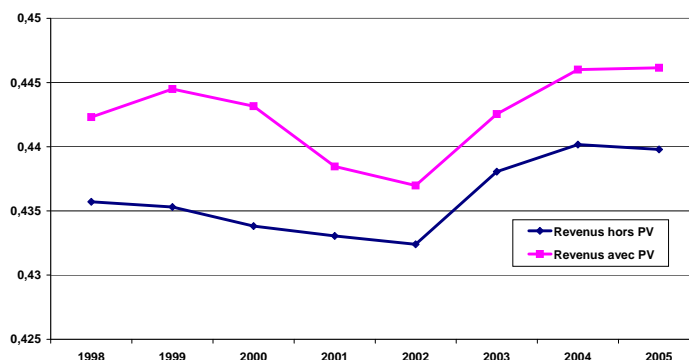
Source : enquêtes revenus fiscaux 1970, 1975, 1979, 1984, 1990 et de 1996 à 2004, Insee-DGI

## ANNEXE C : Tableaux et graphiques récapitulatifs

**N.B. :** Comme indiqué dans l'annexe A, la suppression de l'avoir fiscal amène à une discontinuité par rapport aux séries existantes dès lors qu'on fait le choix de ne pas considérer l'avoir fiscal comme un revenu primaire avant 2005. Toutefois, on peut également réimputer l'avoir fiscal pour présenter des séries conformes à celles existantes avant 1998, et en particulier les séries de Piketty (2001). Pour pouvoir tracer des séries longues, nous donnons donc également dans les tableaux récapitulatifs sur notre page web (<http://www.jourdan.ens.fr/clangais/>) les résultats de l'évolution des hauts revenus et de leur composition selon la méthode qui consiste à inclure l'avoir fiscal et qui prolonge les séries de Piketty (2001) que l'on peut également se procurer sur le site : <http://jourdan.ens.fr/piketty/index.php>. Les tableaux permettant de prolonger ces séries sont mentionnées comme "Séries incluant l'avoir fiscal". La méthodologie permettant de retrouver exactement nos résultats y est également détaillée.

**Fig. 18: Indices d'inégalité de Gini**

**Indice d'inégalité de Gini de la répartition des revenus déclarés avec et sans PV (1998-2005)**



**Evolution de l'indice d'inégalité de Gini de la distribution des salaires et assimilés (1997-2005)**

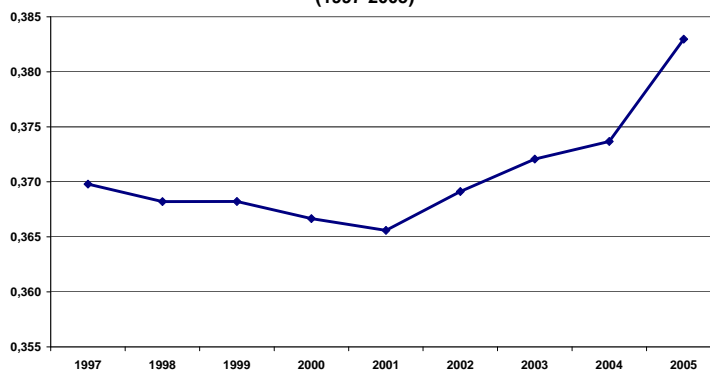
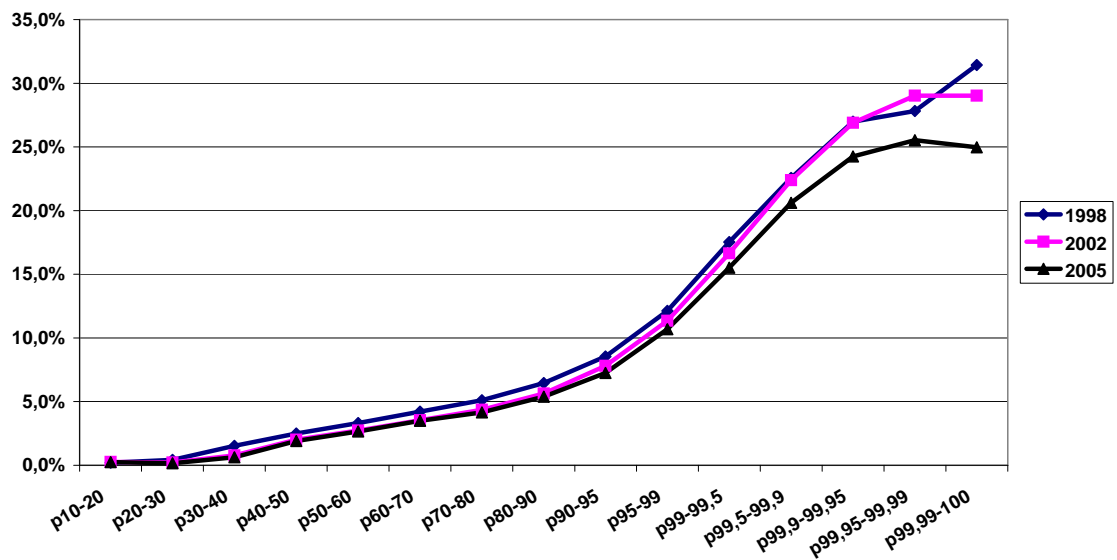


Fig. 19:

Taux net d'imposition (net à payer/revenu déclaré)  
par fractiles de revenus



**Fig. 20:** Evolution des revenus déclarés moyens par fractiles

		<b>revenu déclaré moyen (hors plus values)</b>									
euros 2006		P0-90	P90-95	P95-99	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-99,95	P99,95-99,99	P99,99-100		
1998		17 687	51 993	75 001	119 087	171 065	276 591	408 301	1 051 330		
1999		17 930	52 666	76 093	121 153	176 605	289 325	435 456	1 186 698		
2000		18 154	53 102	77 134	123 872	182 019	301 726	457 796	1 258 813		
2001		18 464	53 763	78 678	127 419	188 617	313 402	482 351	1 389 855		
2002		18 607	54 178	79 227	128 928	191 196	318 127	487 248	1 389 105		
2003		18 326	53 788	79 143	129 880	193 051	321 825	487 270	1 372 486		
2004		18 327	53 798	79 356	130 923	196 440	330 928	505 471	1 422 110		
2005		18 502	54 056	80 100	133 643	202 243	345 216	536 174	1 499 654		
évolution 98-05		4,6%	4,0%	6,8%	12,2%	18,2%	24,8%	31,3%	42,6%		
Tx de croissance		0,6%	0,6%	0,9%	1,7%	2,4%	3,2%	4,0%	5,2%		
annuel moyen											
		<b>revenu déclaré moyen (avec plus values)</b>									
euros 2006		P0-90	P90-95	P95-99	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-99,95	P99,95-99,99	P99,99-100		
1998		17 820	52 737	77 591	128 431	191 675	325 624	505 224	1 310 789		
1999		18 092	53 759	79 729	133 154	206 311	357 467	552 158	1 570 878		
2000		18 296	54 080	80 831	136 869	212 369	359 479	573 608	1 578 873		
2001		18 521	54 191	80 552	135 302	206 532	357 287	563 059	1 646 352		
2002		18 626	54 262	80 427	136 324	206 632	357 921	557 006	1 627 377		
2003		18 357	54 099	80 449	135 361	208 752	360 360	549 524	1 621 284		
2004		18 380	54 199	81 143	139 688	218 107	377 091	589 203	1 619 496		
2005		18 584	54 417	82 459	142 732	225 016	390 740	633 061	1 884 669		
évolution 98-05		4,3%	3,2%	6,3%	11,1%	17,4%	20,0%	25,3%	43,8%		
Tx de croissance		0,6%	0,4%	0,9%	1,5%	2,3%	2,6%	3,3%	5,3%		
annuel moyen											

**Fig. 21: Somme et revenu moyen par type dans les sources fiscales de déclarations de revenus**

<b>Somme des revenus déclarés par type (euros 2006)</b>													
	revenus déclarés hors PV	salaires	pensions	indépendants	revenu foncier	revenu capmo	plus values	revenus déclarés avec pv					
1998	689 537 250 809	445 627 067 225	165 732 694 447	51 094 415 985	15 879 859 594	11 203 213 558	14 227 924 806	703 765 175 615					
1999	710 931 848 208	461 459 635 848	169 166 461 266	52 674 832 334	16 413 861 031	11 217 057 728	19 417 552 337	730 349 400 545					
2000	729 808 070 714	473 816 434 535	173 379 756 167	54 130 064 075	16 853 914 511	11 627 901 426	18 881 020 182	748 689 090 896					
2001	754 258 126 250	491 685 510 154	177 266 824 911	54 591 019 596	17 903 568 120	12 811 203 470	10 488 568 155	764 746 694 405					
2002	773 249 337 687	504 169 951 478	181 257 457 580	55 179 541 836	19 235 558 011	13 406 828 782	7 566 772 672	780 816 110 359					
2003	796 325 170 518	519 869 072 876	185 985 699 758	56 205 018 919	20 337 338 736	13 928 040 228	8 387 523 167	804 712 693 686					
2004	805 800 803 933	522 401 342 136	191 952 068 019	56 504 992 245	20 685 905 083	14 256 496 449	11 471 444 355	817 272 248 288					
2005	820 725 340 612	527 449 686 901	200 715 522 137	55 369 618 593	20 731 812 145	16 458 700 837	14 115 227 385	834 840 567 997					
1998/2005	19,0%	18,4%	21,1%	8,4%	30,6%	46,9%	-0,8%	18,6%					
tx croissance annuel moyen	2,5%	2,4%	2,8%	1,2%	3,9%	5,6%	-0,1%	2,5%					

<b>Revenu moyen par foyer par type (euros 2006)</b>													
	revenus déclarés hors PV	salaires	pensions	indépendants	revenu foncier	revenu capmo	plus values	revenus déclarés avec pv					
1998	23 205	14 996	5 577	1 719	534	377	479	23 683					
1999	23 564	15 295	5 607	1 746	544	372	644	24 207					
2000	23 886	15 508	5 675	1 772	552	381	618	24 504					
2001	24 332	15 862	5 718	1 761	577	413	338	24 670					
2002	24 526	15 991	5 749	1 750	610	425	240	24 766					
2003	24 263	15 840	5 667	1 712	620	424	256	24 519					
2004	24 309	15 759	5 791	1 705	624	430	346	24 655					
2005	24 573	15 792	6 010	1 658	621	493	423	24 996					
1998/2005	5,9%	5,3%	7,7%	-3,6%	16,2%	30,7%	-11,7%	5,5%					
tx croissance annuel moyen	0,8%	0,7%	1,1%	-0,5%	2,2%	3,9%	-1,8%	0,8%					



**Fig. 22:** Part des revenus des différents fractiles dans le revenu total déclaré, avec plus-values, ou hors plus-values

	revenus déclarés hors PV		revenus déclarés avec PV	
	P90-95	P90-100	P90-95	P90-100
1997	11,2%	31,4%	11,06%	33,00%
1998	11,2%	31,4%	11,13%	32,28%
1999	11,2%	31,5%	11,10%	32,74%
2000	11,1%	31,6%	11,04%	32,80%
2001	11,0%	31,7%	10,98%	32,44%
2002	11,0%	31,7%	10,95%	32,31%
2003	11,1%	32,0%	11,03%	32,62%
2004	11,1%	32,1%	10,99%	32,91%
2005	11,0%	32,2%	10,88%	33,09%
Evolution 1998-2005	-1,83%	2,66%	-2,24%	2,50%
	P95-99	P95-100	P95-99	P95-100
1997	12,9%	20,2%	13,17%	21,94%
1998	12,9%	20,2%	13,10%	21,15%
1999	12,9%	20,3%	13,17%	21,63%
2000	12,9%	20,5%	13,19%	21,77%
2001	12,9%	20,7%	13,06%	21,45%
2002	12,9%	20,7%	12,99%	21,36%
2003	13,0%	20,9%	13,13%	21,58%
2004	13,1%	21,1%	13,16%	21,91%
2005	13,0%	21,2%	13,20%	22,20%
Evolution 1998-2005	0,87%	5,15%	0,72%	4,99%
	P99-99,5	P99-100	P99-99,5	P99-100
1997	2,56%	7,24%	2,78%	8,77%
1998	2,57%	7,27%	2,71%	8,04%
1999	2,57%	7,43%	2,75%	8,46%
2000	2,59%	7,57%	2,79%	8,57%
2001	2,62%	7,73%	2,74%	8,39%
2002	2,63%	7,76%	2,75%	8,37%
2003	2,68%	7,89%	2,76%	8,46%
2004	2,69%	8,02%	2,83%	8,75%
2005	2,72%	8,20%	2,85%	9,00%
Evolution 1998-2005	5,91%	12,77%	5,23%	11,94%
	P99,5-99,9	P99,5-100	P99,5-99,9	P99,5-100
1997	2,94%	4,68%	3,55%	5,99%
1998	2,95%	4,70%	3,24%	5,33%
1999	3,00%	4,85%	3,41%	5,71%
2000	3,05%	4,97%	3,47%	5,78%
2001	3,10%	5,11%	3,35%	5,65%
2002	3,12%	5,13%	3,34%	5,62%
2003	3,18%	5,22%	3,41%	5,70%
2004	3,23%	5,33%	3,54%	5,92%
2005	3,29%	5,48%	3,60%	6,15%
Evolution 1998-2005	11,67%	16,52%	11,26%	15,36%
	P99,9-99,95	P99,9-100	P99,9-99,95	P99,9-100
1997	0,59%	1,74%	0,78%	2,44%
1998	0,60%	1,75%	0,69%	2,09%
1999	0,61%	1,86%	0,74%	2,30%
2000	0,63%	1,93%	0,73%	2,31%
2001	0,64%	2,01%	0,72%	2,30%
2002	0,65%	2,01%	0,72%	2,28%
2003	0,66%	2,03%	0,73%	2,29%
2004	0,68%	2,10%	0,76%	2,38%
2005	0,70%	2,19%	0,78%	2,55%
Evolution 1998-2005	18,01%	24,67%	13,84%	21,68%
	P99,95-99,99	P99,95-100	P99,95-99,99	P99,95-100
1997	0,70%	1,15%	1,00%	1,66%
1998	0,70%	1,16%	0,85%	1,41%
1999	0,74%	1,24%	0,91%	1,56%
2000	0,77%	1,29%	0,94%	1,58%
2001	0,79%	1,36%	0,91%	1,58%
2002	0,79%	1,36%	0,90%	1,56%
2003	0,80%	1,37%	0,90%	1,56%
2004	0,83%	1,42%	0,96%	1,61%
2005	0,87%	1,48%	1,01%	1,77%
Evolution 1998-2005	23,84%	28,09%	18,56%	25,51%
	P99,99-100	P99,99-100	P99,99-100	P99,99-100
1997	0,45%	0,45%	0,66%	0,66%
1998	0,45%	0,45%	0,55%	0,55%
1999	0,50%	0,50%	0,65%	0,65%
2000	0,53%	0,53%	0,64%	0,64%
2001	0,57%	0,57%	0,67%	0,67%
2002	0,57%	0,57%	0,66%	0,66%
2003	0,57%	0,57%	0,66%	0,66%
2004	0,58%	0,58%	0,66%	0,66%
2005	0,61%	0,61%	0,75%	0,75%
Evolution 1998-2005	34,71%	34,71%	36,24%	36,24%

**Fig. 23:**

composition des revenus des fractiles hors plus values

1998						
	salaires	pensions	independants	revfoncier	revcapmo	
p0-50	58%	37%	3%	1%	1%	
p50-90	66%	27%	4%	2%	1%	
p90-95	72%	17%	7%	3%	1%	
p95-99	69%	12%	14%	4%	2%	
p99-99,5	57%	7%	27%	5%	4%	
p99,5-99,9	48%	4%	35%	6%	7%	
p99,9-99,95	42%	3%	35%	7%	13%	
p99,95-99,99	41%	2%	30%	7%	20%	
p99,99-100	32%	2%	26%	6%	35%	
1999						
	salaires	pensions	independants	revfoncier	revcapmo	
p0-50	59%	36%	3%	1%	1%	
p50-90	66%	27%	4%	2%	1%	
p90-95	72%	18%	7%	3%	1%	
p95-99	69%	12%	14%	4%	2%	
p99-99,5	58%	7%	26%	5%	4%	
p99,5-99,9	48%	4%	34%	6%	8%	
p99,9-99,95	43%	3%	35%	6%	13%	
p99,95-99,99	40%	2%	31%	7%	20%	
p99,99-100	34%	2%	28%	5%	31%	
2000						
	salaires	pensions	independants	revfoncier	revcapmo	
p0-50	59%	36%	3%	1%	1%	
p50-90	66%	27%	4%	2%	1%	
p90-95	72%	17%	7%	3%	1%	
p95-99	68%	12%	14%	4%	2%	
p99-99,5	58%	7%	26%	5%	4%	
p99,5-99,9	48%	4%	34%	5%	8%	
p99,9-99,95	42%	3%	35%	7%	13%	
p99,95-99,99	41%	2%	31%	6%	20%	
p99,99-100	39%	1%	25%	4%	30%	
2001						
	salaires	pensions	independants	revfoncier	revcapmo	
p0-50	60%	36%	3%	1%	1%	
p50-90	66%	27%	4%	2%	1%	
p90-95	72%	17%	7%	3%	1%	
p95-99	68%	12%	14%	4%	2%	
p99-99,5	58%	6%	26%	5%	5%	
p99,5-99,9	50%	4%	33%	5%	9%	
p99,9-99,95	45%	2%	33%	6%	14%	
p99,95-99,99	43%	2%	29%	6%	20%	
p99,99-100	42%	1%	20%	3%	33%	
2002						
	salaires	pensions	independants	revfoncier	revcapmo	
p0-50	60%	35%	3%	1%	1%	
p50-90	66%	27%	4%	2%	1%	
p90-95	72%	17%	7%	3%	1%	
p95-99	68%	12%	14%	4%	2%	
p99-99,5	58%	6%	26%	5%	5%	
p99,5-99,9	48%	4%	33%	6%	9%	
p99,9-99,95	43%	2%	33%	6%	15%	
p99,95-99,99	41%	2%	29%	6%	21%	
p99,99-100	37%	1%	21%	4%	36%	
2003						
	salaires	pensions	independants	revfoncier	revcapmo	
p0-50	61%	35%	3%	1%	1%	
p50-90	66%	27%	3%	2%	1%	
p90-95	72%	18%	7%	3%	1%	
p95-99	68%	12%	14%	4%	2%	
p99-99,5	56%	6%	27%	5%	5%	
p99,5-99,9	48%	4%	33%	6%	9%	
p99,9-99,95	41%	2%	34%	7%	15%	
p99,95-99,99	39%	2%	30%	6%	22%	
p99,99-100	35%	1%	20%	4%	39%	
2004						
	salaires	pensions	independants	revfoncier	revcapmo	
p0-50	61%	35%	2%	1%	1%	
p50-90	66%	28%	3%	2%	1%	
p90-95	71%	19%	7%	3%	1%	
p95-99	68%	12%	14%	4%	2%	
p99-99,5	57%	6%	26%	6%	6%	
p99,5-99,9	48%	4%	33%	6%	9%	
p99,9-99,95	41%	2%	35%	6%	16%	
p99,95-99,99	38%	2%	32%	6%	22%	
p99,99-100	36%	1%	22%	4%	37%	
2005						
	salaires	pensions	independants	revfoncier	revcapmo	
p0-50	61%	35%	2%	1%	1%	
p50-90	65%	29%	3%	2%	1%	
p90-95	70%	19%	6%	3%	1%	
p95-99	67%	13%	13%	4%	3%	
p99-99,5	57%	6%	25%	6%	6%	
p99,5-99,9	48%	4%	31%	6%	11%	
p99,9-99,95	41%	2%	34%	6%	16%	
p99,95-99,99	37%	2%	30%	6%	25%	
p99,99-100	35%	1%	21%	5%	39%	

Fig. 24: Composition du revenu déclaré avec plus values des différents fractiles de revenus

composition des revenus des fractiles méthode 2								
1998								
	salaires	pensions	indépendants	revfoncier	revcapmo	plus values		
p0-50		58%	36%	3%	1%	1%	1%	1%
p50-90		65%	27%	4%	2%	1%	1%	1%
p90-95		71%	17%	7%	3%	1%	1%	1%
p95-99		66%	12%	13%	4%	2%	3%	3%
p99-99,5		53%	6%	25%	5%	4%	7%	7%
p99,5-99,9		43%	4%	31%	5%	7%	11%	11%
p99,9-99,95		36%	3%	30%	6%	11%	15%	15%
p99,95-99,99		33%	2%	24%	5%	16%	19%	19%
p99,99-100		25%	1%	21%	5%	28%	20%	20%
1999								
	salaires	pensions	indépendants	revfoncier	revcapmo	plus values		
p0-50		59%	36%	3%	1%	1%	1%	1%
p50-90		66%	27%	4%	2%	1%	1%	1%
p90-95		70%	17%	7%	3%	1%	2%	2%
p95-99		65%	12%	13%	3%	2%	5%	5%
p99-99,5		52%	6%	24%	5%	4%	9%	9%
p99,5-99,9		41%	4%	29%	5%	7%	14%	14%
p99,9-99,95		35%	2%	28%	5%	11%	19%	19%
p99,95-99,99		31%	2%	25%	5%	16%	21%	21%
p99,99-100		26%	1%	21%	4%	23%	24%	24%
2000								
	salaires	pensions	indépendants	revfoncier	revcapmo	plus values		
p0-50		59%	36%	3%	1%	1%	0%	0%
p50-90		66%	27%	4%	2%	1%	1%	1%
p90-95		71%	17%	7%	2%	1%	2%	2%
p95-99		65%	11%	14%	4%	2%	5%	5%
p99-99,5		52%	6%	24%	4%	4%	9%	9%
p99,5-99,9		41%	4%	29%	5%	7%	14%	14%
p99,9-99,95		36%	2%	30%	6%	11%	16%	16%
p99,95-99,99		33%	2%	25%	5%	16%	20%	20%
p99,99-100		31%	1%	20%	3%	24%	20%	20%
2001								
	salaires	pensions	indépendants	revfoncier	revcapmo	plus values		
p0-50		59%	36%	3%	1%	1%	0%	0%
p50-90		66%	27%	4%	2%	1%	0%	0%
p90-95		71%	17%	7%	3%	1%	1%	1%
p95-99		67%	11%	14%	4%	2%	2%	2%
p99-99,5		55%	6%	25%	5%	4%	6%	6%
p99,5-99,9		45%	4%	30%	5%	8%	9%	9%
p99,9-99,95		40%	2%	29%	5%	12%	12%	12%
p99,95-99,99		37%	2%	24%	5%	17%	14%	14%
p99,99-100		35%	1%	17%	3%	28%	16%	16%
2002								
	salaires	pensions	indépendants	revfoncier	revcapmo	plus values		
p0-50		60%	35%	3%	1%	1%	0%	0%
p50-90		66%	27%	4%	2%	1%	0%	0%
p90-95		72%	17%	7%	3%	1%	0%	0%
p95-99		67%	12%	14%	4%	2%	1%	1%
p99-99,5		55%	6%	25%	5%	5%	5%	5%
p99,5-99,9		45%	4%	31%	5%	8%	7%	7%
p99,9-99,95		38%	2%	30%	5%	13%	11%	11%
p99,95-99,99		36%	2%	25%	6%	19%	13%	13%
p99,99-100		32%	1%	18%	3%	31%	15%	15%
2003								
	salaires	pensions	indépendants	revfoncier	revcapmo	plus values		
p0-50		61%	34%	3%	1%	1%	0%	0%
p50-90		66%	27%	3%	2%	1%	0%	0%
p90-95		71%	18%	7%	3%	1%	1%	1%
p95-99		67%	12%	13%	4%	2%	2%	2%
p99-99,5		54%	6%	26%	5%	5%	4%	4%
p99,5-99,9		44%	3%	31%	5%	8%	8%	8%
p99,9-99,95		37%	2%	31%	6%	14%	11%	11%
p99,95-99,99		35%	2%	27%	6%	20%	11%	11%
p99,99-100		30%	1%	17%	4%	33%	15%	15%
2004								
	salaires	pensions	indépendants	revfoncier	revcapmo	plus values		
p0-50		61%	35%	2%	1%	1%	0%	0%
p50-90		66%	28%	3%	2%	1%	0%	0%
p90-95		70%	18%	7%	3%	1%	1%	1%
p95-99		66%	12%	13%	4%	2%	2%	2%
p99-99,5		53%	6%	24%	5%	5%	6%	6%
p99,5-99,9		43%	3%	30%	5%	8%	10%	10%
p99,9-99,95		36%	2%	31%	5%	14%	12%	12%
p99,95-99,99		32%	2%	27%	5%	19%	14%	14%
p99,99-100		32%	1%	19%	4%	32%	12%	12%
2005								
	salaires	pensions	indépendants	revfoncier	revcapmo	plus values		
p0-50		60%	35%	2%	1%	1%	0%	0%
p50-90		65%	29%	3%	2%	1%	0%	0%
p90-95		70%	19%	6%	3%	1%	1%	1%
p95-99		65%	12%	13%	4%	3%	3%	3%
p99-99,5		54%	6%	23%	5%	6%	6%	6%
p99,5-99,9		43%	3%	28%	5%	10%	10%	10%
p99,9-99,95		36%	2%	30%	6%	14%	12%	12%
p99,95-99,99		32%	2%	26%	5%	21%	15%	15%
p99,99-100		28%	1%	17%	4%	31%	20%	20%

**Fig. 25:** *Revenus moyens et hauts revenus aux Etats-Unis*

Etats-Unis \$2005				
	revenu moyen			
	(hors PV)	P90-100	P99-100	P99.99-100
1980	38 843	127 659	317 607	2 543 482
1981	38 235	125 095	306 878	2 508 077
1982	37 411	124 271	313 873	2 898 307
1983	37 424	126 087	321 583	3 261 489
1984	38 607	131 060	343 077	3 786 898
1985	39 228	134 361	356 757	3 806 934
1986	39 718	137 299	362 596	3 959 661
1987	40 748	148 659	437 885	5 301 337
1988	42 591	164 515	560 731	8 476 947
1989	42 262	162 585	532 988	7 355 540
1990	41 799	162 335	542 623	7 631 188
1991	40 364	154 920	491 123	6 490 309
1992	40 518	161 335	546 176	8 171 794
1993	39 717	156 808	509 218	6 901 166
1994	40 233	159 311	517 081	6 969 390
1995	41 230	167 155	557 762	7 483 276
1996	42 048	173 049	593 174	8 296 112
1997	43 653	182 144	644 804	9 581 920
1998	45 684	192 440	698 693	10 991 595
1999	47 427	202 364	752 817	12 487 658
2000	48 177	207 682	794 633	13 687 114
2001	47 029	198 597	722 877	11 296 273
2002	45 251	188 577	662 468	9 923 442
2003	44 610	187 535	663 482	10 550 222
2004	45 836	197 602	736 993	12 953 180
2005	46 806	207 231	812 497	14 027 614
Croissance annuelle moyenne 1980-1998	0,91%	2,31%	4,48%	8,47%
Croissance annuelle moyenne 1998-2005	0,35%	1,06%	2,18%	3,55%

Source : Saez, <http://www.econ.berkeley.edu/~saez/index.html>, Piketty (2001) et calculs de l'auteur